

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

AHMED ZABANA ET LARBI BEN M'HIDI :

**Les deux visages
d'une même
grandeur**

(P 5)

● **COMMENT L'IRAN, ADOSSÉ AU SUD GLOBAL, A ENTERRÉ L'UNILATÉRALISME AMÉRICAIN**

Les 60 jours qui vont sceller le nouvel ordre mondial

(P8-9)

DE LA LISTE GRISE DU GAFI AUX STANDARDS MONDIAUX

L'Algérie valide ses réformes financières

Le retrait de l'Algérie de la liste grise du Groupe d'Action Financière GAFI n'est pas un simple changement de statut. C'est un signal fort envoyé au monde : le système financier algérien sort de la zone grise pour entrer dans le cercle des pays jugés conformes aux standards internationaux. Validée lors de la réunion plénière du GAFI, cette décision consacre des années d'efforts acharnés menés sur le terrain par les hautes autorités du pays. Pendant longtemps, figurer sur la liste grise du GAFI signifiait méfiance des investisseurs, transactions financières plus coûteuses et image ternie. La sortie de cette liste vient donc valider un travail de fond. Sous l'autorité du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie a engagé d'importantes réformes juridiques et économiques.

(Lire en Page 3)



● **CÉLÉBRATION
DE LA JOURNÉE
NATIONALE DE
L'ARTISTE**

**Le Premier ministre
préside
la cérémonie**

(P3)

● **VISITE D'INSPECTION DE HANIFI À LA
MINE DE PHOSPHATE DE BLED EL HADBA**

**Sur 1,5 Mt stériles
évacuées, 1 Mt
phosphate brut
déjà extraites**

(P4)

● **FAIRE FACE AU PIC DE LA DEMANDE
D'ÉLECTRICITÉ DURANT L'ÉTÉ 2026**

**Sonelgaz renforce
ses capacités de
production
de plus de 1850 MW**

(P4)

Canicule : les fortes chaleurs bousculent le quotidien des Franciliens



La vague de chaleur qui touche la région parisienne bouleverse le quotidien des habitants, contraints de modifier leurs habitudes pour faire face à des températures élevées, comme en témoignent des clients et commerçants rencontrés vendredi sur un marché des Yvelines.

Monique, une cliente d'une soixantaine avancée originaire du sud de la France, dit être habituée à ce type d'épisodes. « Je suis habituée, moi, je suis du sud. On a toujours une chaleur comme ça », explique-t-elle, reconnaissant toutefois que « c'est dur ». Elle affirme avoir adopté quelques gestes simples pour conserver la fraîcheur dans son logement. « Une fois que l'air est rentré, je ferme tout », raconte-t-elle, précisant qu'elle n'a pas encore eu besoin d'allumer un ventilateur.

Sophie, quadragénaire, juge pour sa part la chaleur « insupportable ». Son entreprise a adapté ses horaires de travail pour limiter l'exposition des salariés. « Nous avons été libérés par notre chef par rapport à la chaleur », explique-t-elle, heureuse de pouvoir retrouver plus tôt son appartement situé en rez-de-jardin, où la température reste plus supportable. Les fortes chaleurs ont également des conséquences sur l'activité des commerçants. Michel, vendeur de petits objets âgé d'une soixantaine d'années, constate une baisse de la fréquentation. « Avec la chaleur, les gens n'ont pas envie de se balader », observe-t-il. Il estime que son chiffre d'affaires peut diminuer de près de 40 % durant ces épisodes. « Quand il pleut, on dit qu'il pleut. Quand il fait chaud, on dit qu'il fait trop chaud », relativise-t-il, assurant toutefois préférer la chaleur aux intempéries.

La situation est différente pour Nathalie, commerçante spécialisée dans les vêtements d'été pour femmes et enfants. Si les opérations de déballage et de rangement sont plus éprouvantes sous des températures élevées, elles s'accompagnent d'une hausse des ventes. « Plus il fait chaud, plus on travaille », affirme-t-elle, expliquant que les clients recherchent davantage de tenues légères adaptées à la saison.

Les Yvelines figurent parmi les départements placés en vigilance orange canicule par Météo-France, dans le cadre d'un épisode qui concerne une large partie du territoire. Les autorités recommandent de boire régulièrement, d'éviter les efforts physiques durant les heures les plus chaudes et de porter une attention particulière aux personnes les plus fragiles.

Plus d'une cinquantaine de départements sont concernés par cette vague de chaleur précoce, qui touche une grande partie de la France. Les températures dépassent localement les 35 °C et pourraient approcher les 40 °C dans certaines régions, tandis que les nuits tropicales, avec des minimales supérieures à 20 °C, compliquent le refroidissement des organismes.

Un mort dans une collision entre deux trains de marchandises à Munich

Une personne a été tuée dans la collision de deux trains de fret, un accident qui a entraîné le déraillement de deux wagons et leur chute d'un pont ferroviaire, a indiqué la police samedi.

Selon un porte-parole de la police dépêchée sur les lieux, deux trains de marchandises sont entrés en collision pendant la nuit alors qu'ils effectuaient des manœuvres sur le pont. Le choc a fait dérailler l'un des trains, précipitant deux wagons dans le vide.

L'une des extrémités des deux voitures a terminé sa course côte à côte sur une rue en contrebas, tandis que l'autre extrémité est restée suspendue au pont. Les opérations de relevage et d'évacuation des wagons ont débuté dans la matinée. D'après le rapport de police, cet incident n'a présenté aucun danger pour la population.

De nombreuses questions concernant l'accident restaient sans réponse ce matin. Les raisons pour lesquelles ces trains sont entrés en collision lors de ces opérations de triage demeurent notamment indéterminées. L'ampleur des dégâts matériels n'a pas non plus pu être évaluée dans l'immédiat.

Washington abandonne un projet de centre de rétention pour migrants de 10 000 places en Géorgie

Le Département américain de la Sécurité intérieure (DHS) a renoncé à son projet de transformer un entrepôt situé à Social Circle, dans l'État de Géorgie, en un vaste centre de rétention pour migrants, selon un communiqué de la municipalité et des médias vendredi.

« La ville de Social Circle a été informée par le membre du Congrès Mike Collins que le Département de la Sécurité intérieure (DHS) ne poursuivait plus son projet de centre de détention de l'ICE dans la ville », a indiqué l'administration locale, citée par CNN. Selon les plans précédemment dévoilés, le site devait accueillir jusqu'à 10 000 détenus et générer entre 2 000 et 2 500 emplois. Le gouvernement fédéral avait acquis la propriété pour 128,5 millions de dollars, soit plus de quatre fois son prix de vente précédent fixé à 29,3 millions de dollars en 2023, selon le rapport. Les autorités locales ont indiqué qu'il restait à déterminer si le site serait revendu ou réaffecté à un autre usage. « La ville espère que cette propriété reviendra finalement dans l'assiette fiscale locale et contribuera de nouveau à la vitalité économique et au développement à long terme de la communauté de Social Circle », précise le communiqué. Selon CNN, cette décision intervient alors que le DHS réévalue ses projets de transformation de sept entrepôts récemment acquis à travers le pays en centres de détention. Un porte-parole du DHS a affirmé que le département restait engagé dans l'application de la politique migratoire et « évaluait en permanence les meilleures méthodes » pour mener sa mission à bien. Il a ajouté que le DHS privilégiait désormais l'utilisation des capacités de détention existantes à travers des partenariats avec les autorités locales et étatiques. Le projet en Géorgie faisait face à une opposition de résidents et d'élus locaux depuis son annonce.



Compétitions africaines interclubs : la CAF dévoile le calendrier de la saison 2026-2027



La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé le calendrier détaillé des matches au titre de la saison 2026-2027 de la Ligue des Champions et de la Coupe de la Confédération, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

La Confédération africaine informe que l'engagement sera ouvert sur le système de gestion des compétitions de la CAF (CMS). La date limite pour l'engagement des clubs algériens engagés dans les deux compétitions (Ligue des champions et Coupe de la Confédération) est le 25 juillet 2026. La saison prochaine, l'Algérie sera représentée par le MC Alger et l'US Chaouïa en Ligue des Champions, et par l'USM Alger et le CR Belouizdad en Coupe de la Confédération.

Voici le calendrier de la saison 2026-2027 :
1er tour des qualifications :
 04-06 septembre / 11-13 septembre,
2ème tour des qualifications :
 16-18 octobre / 23-25 octobre

Phase de poules : 1ère journée : 27-29 novembre, 2ème journée : 04-06 décembre, 3ème journée : 18-20 décembre, 4ème journée : 08-10 janvier

5ème journée : 15-17 janvier, 6ème journée : 22-24 janvier

Quarts de finale : Aller : 26-28 février, Retour : 05-07 mars

Demi-finales : Aller : 09-11 avril, Retour : 16-18 avril

Finale : Période du 09 au 31 mai.

Mondial 2026 : le Slovène Slavko Vincic dirigera le match Jordanie-Algérie

L'arbitre slovène Slavko Vincic sera aux commandes de la seconde sortie des Verts à la Coupe du monde 2026 prévue face à la Jordanie, ce mardi (04h00) au stade de la baie de San Francisco, pour le compte de la deuxième journée de la poule J.

Accrédité par la FIFA depuis 2010, ce referee de 46 ans est connu pour son excellente gestion de la pression dans les rencontres à forts enjeux. Le match Jordanie - Algérie peut être interprété comme tel, car les deux protagonistes ont vitalement besoin d'une victoire, étant donné qu'ils ont raté leur entrée en matière en s'inclinant respectivement face à l'Autriche (3-1) et l'Argentine (3-0). Un succès lors de cette empoignade relancerait le vainqueur dans la course à la qualification pour les 16es de finale.

L'homme en noir slovène, qui a dirigé lors de ce Mondial 2026 le match Brésil - Maroc (1-1), comptant pour la première manche de la poule C, est également connu pour être un arbitre qui privilégie la pédagogie et le dialogue. En outre, il fait partie ceux qui favorisent la fluidité du jeu, plutôt que de hacher la rencontre en usant de son sifflet systématiquement.

M. Vincic compte à son palmarès plusieurs rendez-vous footballistiques majeurs, à l'image de la finale de la Ligue des Champions 2024, ayant opposé le Real Madrid au Borussia Dortmund, ou encore la finale de la Ligue Europa 2022, disputée entre l'Eintracht Francfort et les Glasgow Rangers.

Pour ce qui est de l'Algérie et de la Jordanie, cette partie marquera sa toute première expérience au sifflet avec ces deux nations. Dans sa tâche, Vincic sera assisté de ses compatriotes Tomaz Klančnik (1er assistant) et Andraz Kovacic (2e assistant). Le Jamaïcain Oshane Nation officiera en qualité de quatrième arbitre, alors que le Trinidadien Caleb Wales a, pour sa part, été désigné arbitre assistant remplaçant.

LA FAF DÉPOSE UN RECOURS AUPRÈS DE LA FIFA CONCERNANT LE MATCH CONTRE L'ARGENTINE

La Fédération algérienne de football (FAF) a déposé un recours auprès de la FIFA pour protester contre certaines décisions arbitrales prises lors du match Algérie-Argentine de la Coupe du Monde 2026, a rapporté vendredi le site officiel de la Télévision algérienne.

Selon des sources au sein de FAF, le recours porte sur trois incidents arbitraux majeurs impliquant un tacle sur le capitaine de l'équipe nationale, Aïssa Mandi, que la Fédération algérienne de football a jugé mériter une sanction plus sévère de l'arbitre ou le recours à la VAR. Un coup de coude sur Anis Hadj Moussa et un tacle sur Brahim Maza ont également été relevés, la FAF estimant qu'ils requerraient un examen et des mesures disciplinaires appropriées.

Cette décision fait suite à la polémique entourant l'arbitrage de la rencontre, qui a suscité de vives réactions parmi les supporters et les observateurs, certains réclamant un réexamen de certaines décisions jugées déterminantes pour le cours du match.

DE LA LISTE GRISE DU GAFI AUX STANDARDS MONDIAUX

L'Algérie valide ses réformes financières

Le retrait de l'Algérie de la liste grise du Groupe d'Action Financière GAFI n'est pas un simple changement de statut. C'est un signal fort envoyé au monde : le système financier algérien sort de la zone grise pour entrer dans le cercle des pays jugés conformes aux standards internationaux. Validée lors de la réunion plénière du GAFI, cette décision consacre des années d'efforts acharnés menés sur le terrain par les hautes autorités du pays.



Pendant longtemps, figurer sur la liste grise du GAFI signifiait méfiance des investisseurs, transactions financières plus coûteuses et image ternie. La sortie de cette liste vient donc valider un travail de fond. Sous l'autorité du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie a engagé d'importantes réformes juridiques et économiques. L'objectif, assainir l'environnement financier, renforcer la transparence et couper les circuits de l'argent sale. Cette lutte s'est traduite par l'adoption de projets de loi stricts pour prévenir et punir le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. L'arsenal législatif et réglementaire a été renforcé pour être pleinement aligné sur les exigences les plus pointues du GAFI, de la Convention de 1951 aux recommandations actuelles. Concrètement, le pays s'est doté de mécanismes plus efficaces pour tracer les flux financiers suspects, améliorer la coopération entre institutions et séparer définitivement l'argent de la sphère politique.

Pas plus tard qu'hier, le président du Conseil du Renouveau Economique Algérien (CREA), Kamel Moula, a souligné, dans une déclaration à l'APS que la sortie de l'Algérie de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI) constitue une étape importante pour l'Algérie et un "sig-

nal positif" pour l'économie nationale. M. Moula a fait remarquer que cette décision vient consacrer les efforts engagés pour renforcer la transparence financière, améliorer la gouvernance et rapprocher le système financier national des standards internationaux.

Le CREA, en tant qu'organisation patronale représentant les entreprises algériennes publiques et privées, considère cette avancée comme un facteur de confiance supplémentaire pour les opérateurs économiques nationaux et pour les partenaires internationaux, a indiqué son président.

Le même responsable a ajouté que cette décision contribuera également à renforcer l'attractivité de l'Algérie, à faciliter les échanges économiques et à créer un environnement plus favorable à l'investissement, a-t-il ajouté.

M. Moula a estimé que cette étape encourage l'ensemble des acteurs économiques à poursuivre leurs efforts pour accompagner la transformation de l'économie et consolider une croissance durable, fondée sur la confiance, la compétitivité et la création de valeur.

Le CREA réaffirme son engagement à contribuer, aux côtés des pouvoirs publics et de toutes les forces économiques nationales, à la construction d'une économie plus forte, plus ouverte et davantage intégrée dans son environnement

international, a conclu son président. **LA SORTIE DE LA LISTE GRISE, ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES MEMBRES DU GAFI AU SIÈGE DE L'OCDE À PARIS**

En effet, l'Algérie a été retirée vendredi de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI), lors de sa réunion au siège de l'OCDE à Paris.

La décision de retrait de l'Algérie de la liste des juridictions faisant l'objet d'une surveillance renforcée "liste grise" a été adoptée à l'unanimité par les membres de la plénière du GAFI, réunis à Paris.

Cette session historique a été marquée par la participation de la délégation algérienne conduite par le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, et le Gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohammed Lamine Lebbou, témoignant ainsi de l'importance stratégique accordée par les plus hautes autorités de l'Etat aux enjeux liés à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive.

Les délégations ont souligné que les résultats obtenus par l'Algérie "constituent une démonstration concrète de sa volonté politique, de l'efficacité de ses réformes et de son attachement au respect des standards internationaux les plus exigeants en matière d'intégrité financière et de

transparence économique". Ainsi, le retrait de l'Algérie de la liste grise du GAFI consacre, selon les mêmes délégations, les "avancées majeures réalisées par le pays dans le renforcement de son dispositif national de prévention et de lutte contre la criminalité financière et conforte davantage la confiance de la communauté internationale dans la solidité et la résilience du système financier algérien".

LES DIRECTIVES DU PRÉSIDENT

DE LA RÉPUBLIQUE ET LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

Enfin, il est tout aussi important de rappeler que les directives du président Abdelmadjid Tebboune contre le blanchiment d'argent s'articulent autour d'une refonte majeure du cadre législatif et réglementaire algérien, formalisée par la promulgation de la Loi n° 23-01 et des textes de mise en œuvre ultérieurs. Cette Loi n° 23-01, promulguée en février 2023, modifie et complète la loi historique n° 05-01 de 2005 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Quant au sujet réglementaire, on cite le Règlement n° 24-03 édicté par la Banque d'Algérie en juillet 2024, qui

impose des obligations strictes de vigilance, de gestion des risques et de contrôle interne aux banques et établissements financiers.

Mieux encore, sur le terrain, on note ces mesures phares prises par le gouvernement qui a mis en place des actions concrètes pour assécher les flux financiers illicites.

Il y a également, l'interdiction des paiements en espèces pour les transactions immobilières et l'acquisition de véhicules neufs ; le durcissement des règles concernant le versement de sommes importantes en espèces sur les comptes bancaires et le démantèlement de plusieurs réseaux de criminalité financière et saisies d'importants fonds illicites par les services de sécurité.

Ce succès unanime reconnu par le GAFI atteste de l'efficacité des mesures de transparence économique prises ces dernières années. Il prouve que la lutte contre la fraude financière et le blanchiment n'est plus un discours, mais une réalité de terrain. Pour l'Algérie, ce retrait ouvre une nouvelle page : celle d'une plus grande crédibilité internationale, d'un climat d'affaires rassuré et d'une économie qui tourne le dos aux pratiques opaques.

Saïd Ben

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Mobiliser l'élite scientifique au service de l'Algérie

Deux institutions majeures voient le jour sous la tutelle directe de la Présidence de la République : un Haut Conseil des scientifiques et des chercheurs algériens et l'Agence nationale d'archéologie. Leur création traduit une volonté claire de placer le savoir et la mémoire au cœur de la stratégie de développement du pays. Le futur Haut Conseil des scientifiques et des chercheurs est appelé à jouer un rôle structurant dans le développement national et la recherche. Il incarne l'engagement ferme du président Abdelmadjid Tebboune en faveur de la promotion de la science, du savoir et de l'innovation comme moteurs de croissance.

Conçu comme une institution de haut rang, ce Conseil regroupera des sommités algériennes reconnues internationalement. L'objectif est de mettre à contribution les compétences de la diaspora scientifique, qui s'implique de plus en plus dans l'essor socio-économique du pays ces dernières années. En reliant l'expertise nationale et internationale, cette structure doit permettre d'orienter la recherche vers les priorités du pays : transition énergétique, sécurité alimentaire, santé, numérique et industrie.

Sa création s'inscrit dans la dynamique socio-économique actuelle. Elle vise à faire de la connaissance et de l'innovation un levier concret de transformation, au-delà des discours. En institutionnalisant le dialogue entre décideurs et chercheurs, le Haut Conseil doit aussi accélérer le passage du laboratoire à l'usine, et donner plus de visibilité aux travaux algériens.

Rattacher la nouvelle Agence nationale d'archéologie à la Présidence est un signal fort. L'Algérie possède l'un des patrimoines les plus riches et diversifiés au monde, avec des centaines de sites archéologiques qui traversent les âges : numides, romains, islamiques, ottomans.

Jusqu'ici dispersée entre plusieurs tutelles, la gestion de ce patrimoine manquait de coordination. L'Agence aura pour mission de centraliser la sauvegarde, la protection et la mise en valeur de ces richesses. Inventaire, fouilles, restauration, lutte contre le pillage et développement du tourisme culturel figurent parmi ses chantiers prioritaires.

En plaçant l'archéologie sous l'autorité présidentielle, l'État affiche l'ambition de transformer ce patrimoine en ressource économique et identitaire. Étudier, préserver et promouvoir ces sites, c'est aussi raconter l'histoire profonde de l'Algérie et renforcer le sentiment d'appartenance. À travers ces deux créations, la Présidence lie l'avenir et le passé. Le Haut Conseil doit préparer l'Algérie de demain par l'innovation. L'Agence d'archéologie doit ancrer cette modernité dans une histoire civilisationnelle exceptionnelle. Ensemble, elles traduisent la vision d'une Algérie nouvelle qui mise sur ses cerveaux et ses racines pour bâtir une prospérité durable.

R.N

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ARTISTE

Le Premier ministre préside la cérémonie

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier, au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger, la cérémonie de célébration de la Journée nationale de l'artiste.

Cette cérémonie s'inscrit dans le cadre de l'attention accordée par l'Etat à la promotion de la culture nationale et à la valorisation des contributions de la famille artistique algérienne à l'enrichissement de la scène culturelle et au renforcement des fondements de l'identité nationale.

La cérémonie s'est déroulée en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, ainsi que de plusieurs membres du gouvernement, de hauts responsables de l'Etat, d'artistes, d'intellectuels, de

créateurs et de représentants de la famille culturelle et artistiques nationale.

A cette occasion, les lauréats du Prix du président de la République pour les jeunes créateurs "Ali Maachi" (édition 2026), ont été honorés dans les différentes spécialités littéraires et artistiques, comprenant le roman, la poésie, l'écriture théâtrale, les œuvres musicales, le chant, la chorégraphie, les arts cinématographiques et audiovisuels, les arts dramatiques, ainsi que les arts plastiques.

Ce prix illustre l'intérêt particulier accordé par les pouvoirs publics à la promotion de la création culturelle et artistique, ainsi qu'à l'encouragement et l'accompagnement des jeunes talents, à même de contribuer au développement de la dynamique culturelle nationale et à la promotion de la production intellectuelle et

artistique, outre la mise en valeur des compétences algériennes et l'ancrage des valeurs d'innovation, d'excellence, et de créativité.

Cette manifestation annuelle est organisée sous le haut patronage du président de la République, en reconnaissance du rôle majeur de la famille artistique algérienne au service de la culture nationale et à la préservation de la mémoire collective de la nation, et en concrétisation de l'engagement de l'Etat à poursuivre son soutien aux artistes, à améliorer les conditions d'exercice de leur activité créative, et à renforcer leur statut socio-professionnel, consolidant ainsi la place de la culture en tant que levier essentiel du développement national, et acteur clé de consolidation de l'unité nationale, et de préservation de l'héritage civilisationnel du pays.

R.N

VISITE D'INSPECTION DE HANIFI À LA MINE DE PHOSPHATE DE BLED EL HADBA

Sur 1,5 Mt stériles évacuées, 1 Mt phosphate brut déjà extraits

Mourad Hanifi s'est rendu hier sur le site de la mine de phosphate de Bled El Hadba, près de Bir El Ater dans la wilaya de Tébessa, pour inspecter l'état d'avancement des travaux de la "phase de préparation de l'exploitation". Une visite de travail qui confirme l'importance stratégique accordée à ce gisement, considéré comme le maillon central du projet intégré de phosphate. Devant les responsables du chantier, le ministre a rappelé que ce projet dépasse le cadre de Tébessa. Il s'étend sur les wilayas de Tébessa, Souk Ahras et Annaba et vise un objectif clair : développer l'industrie nationale des engrais et augmenter la valeur ajoutée des ressources minières algériennes. Bled El Hadba n'est donc pas une mine de plus, mais la clé de voûte d'un complexe industriel qui doit réduire la dépendance aux importations et booster les exportations hors hydrocarbures.

Lancé en octobre 2024, le chantier de préparation consiste à éliminer les couches stériles et à préparer le terrain pour l'extraction du phosphate brut. Le bilan présenté sur place est déjà significatif, environ 1,5 million de tonnes de stériles évacuées et 1 million de tonnes de phosphate brut extraites. Pour la première phase, l'objectif est de produire 3,5 millions de tonnes de phosphate d'ici fin 2026, dont 2,5 millions destinées directement à l'unité de valorisation et d'enrichissement de Bled El Hadba. Les responsables ont assuré que le rythme va s'accélérer dès le second semestre 2026. L'ambition est de préparer l'équivalent de 4 millions de tonnes de phosphate brut avant la fin du deuxième trimestre 2027. Un volume qui couvrira quasiment la totalité des besoins annuels en matière première des unités de transformation du minerai.

UNE CAPACITÉ DE PRODUCTION DE 10 MILLIONS DE TONNES PAR AN

Hanifi a également écouté des exposés présentés par les responsables de la Société des mines de phosphate (SOMIPHOS) au sujet du plan d'exploitation global du site, qui devrait atteindre une capacité de production de 10 millions de tonnes par an grâce à l'élimination des couches stériles, l'extraction de la matière première, son stockage et son orientation vers les unités de traitement. Les intervenants ont souligné que le projet vise à produire 6 millions de tonnes de phosphate enrichi par an afin de le transformer localement au



sein du pôle industriel de Oued Kebrit (Souk Ahras), actuellement en cours de réalisation, et de commercialiser l'excédent dans le cadre du projet de phosphate intégré. Le ministre des Mines et des Industries minières a souligné, à cette occasion, l'engagement de l'Etat à accompagner les grands projets miniers et à mettre en place les conditions nécessaires à leur réalisation, avant d'insister sur le fait que l'exploitation de la mine de Bled El Hadba constitue un pilier essentiel de la stratégie de valorisation du phosphate, de développement de l'industrie des

engrais et de renforcement de la souveraineté économique nationale.

OUVRIR LA MINE DANS LES DÉLAIS IMPARTIS

Hanifi a également réaffirmé l'engagement de l'Etat, sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à fournir toutes les conditions, le soutien et les facilités nécessaires, affirmant que l'Algérie avance avec détermination et fermeté vers l'atteinte de ses grands objectifs économiques, notamment en accélérant les préparatifs pour la valo-

risation et l'exportation du phosphate.

Le ministre a rappelé que l'exploitation de la mine de Bled El Hadba représente le maillon essentiel de la chaîne industrielle qui aboutira à la production d'engrais, ce qui explique, selon lui, l'importance capitale des travaux de préparation afin d'ouvrir la mine dans les délais impartis. Avec Bled El Hadba, l'Algérie accélère la concrétisation de son pari : transformer sa richesse minière en industrie, en emplois et en devises.

Hamza B

FAIRE FACE AU PIC DE LA DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ DURANT L'ÉTÉ 2026

Sonelgaz renforce ses capacités de production de plus de 1850 MW

Le groupe Sonelgaz a procédé, en prévision de la saison estivale qui connaît une hausse substantielle de la consommation d'électricité, au renforcement de ses capacités de production avec plus de 1850 mégawatts (MW) supplémentaires pour faire face aux pics de la demande, a indiqué jeudi à Alger, une responsable du groupe public. Présentant un exposé lors d'un atelier de sensibilisation sur la rationalisation de la consommation d'énergie dans les administrations publiques, organisé par le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, la directrice de la communication à Sonelgaz, Fatima Zohra Merzougui, a précisé que le pic de la demande d'électricité devrait atteindre, durant l'été prochain, 21350 MW pour des températures de saison et 22150 MW pour des températures exceptionnelles, soit des taux de croissance annuels respectifs de 3,5% et 7%. Pour faire face à cette demande croissante, le groupe a engagé des mesures proactives visant à renforcer les capacités de production d'un total de 1855,9 MW, dont 1027 MW issus des énergies renouvelables. Ces capacités se répartissent à

hauteur de 1656 MW pour le réseau national interconnecté, 17 MW au niveau du pôle In Salah-Adrar-Timimoun, et 182,9 MW pour les réseaux du Grand Sud.

En outre, la réalisation de 58 ouvrages énergétiques de transport d'électricité a été programmée, dont 23 sont entrés en service, 15 mis en service partiellement, tandis que le taux de réalisation des structures restantes oscille entre 50% et 100%. En matière de distribution d'électricité, le plan comprend 644 transformateurs électriques et 1640 km de lignes électriques de moyenne tension, ajoute la même responsable, faisant remarquer que ces mesures viennent s'ajouter à une série de démarches pratiques adoptées par Sonelgaz, à l'instar des travaux de maintenance préventive, ainsi que la préparation et la mobilisation permanente des équipes d'intervention pour l'ensemble des activités (production, transport et distribution) afin de garantir une réponse rapide face à d'éventuels incidents. L'ouverture de l'atelier s'est déroulée en présence du directeur général par intérim du groupe "Sonelgaz", Abdelhamid Rais, de la présidente de la commission de

régulation de l'électricité et du gaz (CREG), Baya Chekired, du directeur général de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), Merouane Chabane et de la représentante du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Fouzia Benaziza, en présence du directeur général de Sonelgaz-distribution et des représentants de nombre d'administrations publiques et associations de protection du consommateur, chaque partie ayant mis en avant son rôle dans la réduction de l'utilisation de l'énergie.

UNE CAMPAGNE DE RATIONALISATION DE L'UTILISATION DE L'ÉNERGIE

A cet effet, M. Rais a affirmé que la campagne de rationalisation de l'utilisation de l'énergie pour l'année 2026, lancée jeudi par le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, permettra d'éviter les coupures d'électricité et la détérioration du réseau de services, à travers la baisse de la consommation des administrations et foyers, rassurant les clients du groupe public de la garantie du bon déroulement et de la poursuite du service

en période de pics.

Pour sa part, la représentante du ministère a souligné que la tenue de l'atelier en ce moment marqué par une hausse de la demande sur l'énergie, est une occasion pour mobiliser tous les acteurs concernés à contribuer efficacement à l'effort national, visant à maîtriser la demande, appelant à l'adoption de comportements plus conscients pour éviter le gaspillage. Mme Chekired a affirmé l'importance d'intégrer les principes d'efficacité énergétique à la gestion quotidienne des administrations publiques et à encourager les comportements responsables, en adoptant des méthodes de gestion plus rationnelles et compétentes, affirmant l'importance de diffuser une véritable culture d'énergie au sein de la société tout entière.

M. Chabane a, quant à lui, souligné le rôle axial des administrations publiques dans la rationalisation de l'utilisation de l'énergie électrique, notamment avec la hausse constante de la demande en été, induisant des coupures et une pression sur le réseau.

Hamza B

AHMED ZABANA ET LARBI BEN M'HIDI :

Les deux visages d'une même grandeur

Par : Salah Lakoues

Le 19 juin 1956, alors que l'aube hésitait encore à percer les brumes marines de la Méditerranée, les murs séculaires de la prison Barberousse se dressaient comme un bastion de silence et de terreur. Ce matin-là, dans la cour humide où l'ombre de la guillotine projetait son croissant funeste, le colonialisme français, dans sa démesure, croyait trancher dans la chair vive de la Révolution pour en finir avec une voix. Il ne fit que la rendre éternelle.

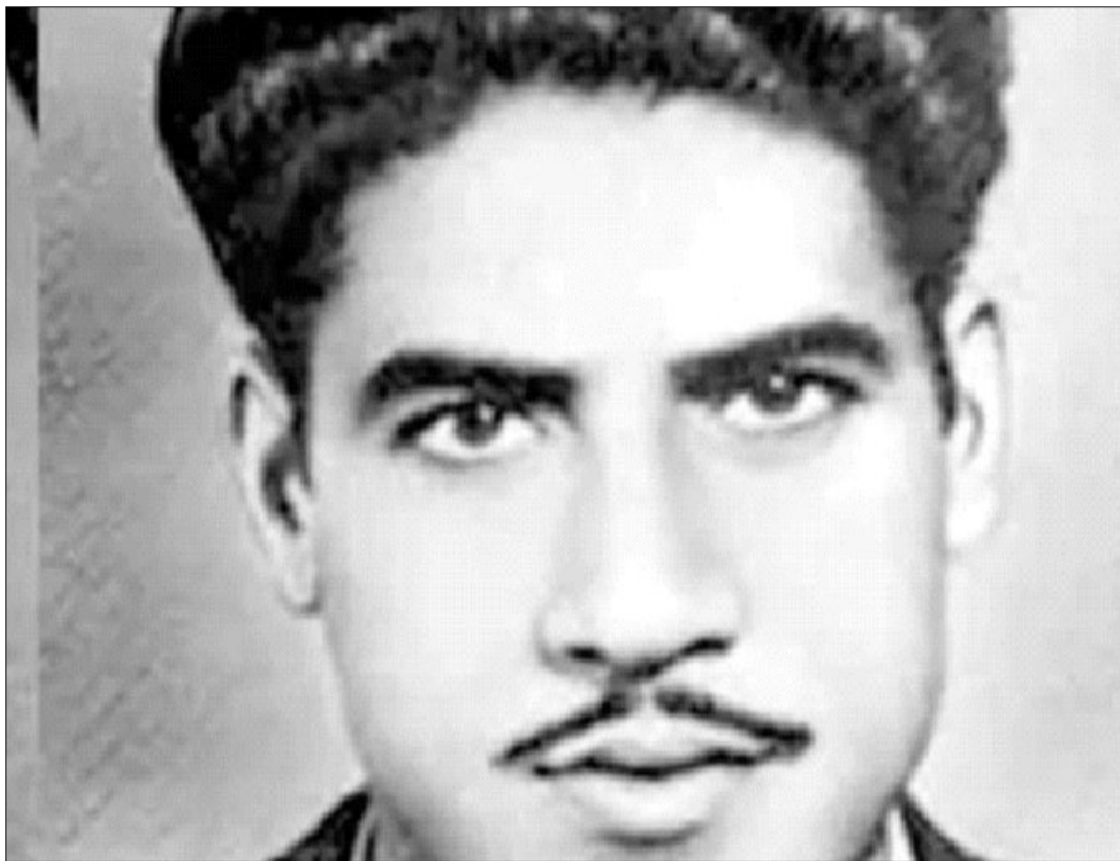
Ce jour-là, Ahmed Zabana, premier martyr de la Révolution algérienne à tomber sous le couperet de la guillotine, gravit les marches de l'échafaud avec une sérénité qui désarma ses bourreaux. Alors que la machine de mort, dans son froid mécanisme, préparait son œuvre, lui ne songeait ni à la peur ni au regret. Son cœur battait au rythme d'une seule certitude, plus aiguë que la

lame de l'acier : l'Algérie vivrait, parce que le sang versé est la semence des nations.

Quelques instants avant que le silence ne soit déchiré par la chute du couperet, sa voix traversa les murs épais de la geôle. « Vive l'Algérie ! » lança-t-il avec une puissance qui défiait la mort elle-même, un cri si vibrant qu'il fit vaciller, l'espace d'une seconde, la morgue des tortionnaires. Les geôliers pouvaient enchaîner son corps, ils pouvaient compter les gouttes de son sang, mais ils ne pouvaient rien contre cette liberté intérieure qui faisait déjà de lui un homme victorieux. La guillotine tranche les têtes, mais elle ne sait pas trancher dans le granit des convictions.

Dans la lettre poignante adressée à ses parents, écrite à la hâte sur un papier jauni, Ahmed Zabana ne leur demanda ni larmes ni vengeance ; il leur demanda d'accepter son sacrifice avec la dignité des héros. Il savait que le deuil personnel doit s'effacer devant l'urgence collective. Derrière ces mots simples, d'une sobriété presque douloureuse, se révélait une grandeur rare : celle d'un homme qui avait déjà dépassé son propre destin pour se fondre, corps et âme, dans la destinée lumineuse de son peuple.

Adjoint de Larbi Ben M'hidi au sein de la Wilaya V historique, Zabana partageait avec son chef bien plus qu'un engagement politique. Tous deux appartenaient à cette génération de révolutionnaires pour laquelle la liberté n'était pas un slogan lancé dans les meetings, mais une exigence absolue, une soif viscérale que rien ne pouvait étancher, pas même la torture ou la promesse d'une mort prochaine. L'un et l'autre incarnaient cette alchimie rare où le stratège rejoint le soldat, où la pensée politique épouse le courage physique. Quelques mois plus tard, en février 1957, au cœur de la bataille d'Alger, lorsque



Soixante-dix ans plus tard, leurs noms ne sont pas de simples entrées dans les livres d'histoire ; ils continuent de résonner comme un appel dans la mémoire nationale algérienne. Ils nous rappellent qu'il existe des moments suspendus où des hommes ordinaires, pétris du même argile que nous, deviennent des symboles éternels, non parce qu'ils recherchent la gloire éphémère, mais parce qu'ils placent leur idéal au-dessus d'eux-mêmes, transformant leur disparition physique en une présence morale indélébile.

Larbi Ben M'hidi fut arrêté par les parachutistes français, il manifesta la même force morale, peut-être même plus redoutable encore. Face à ses geôliers, face aux officiers

arrogants qui pensaient avoir remporté une victoire décisive en mettant la main sur le chef de la Zone Autonome, il leur opposa ce qui est parfois plus tranchant que les armes : un sourire.

Un sourire de mépris pour l'oppressé, de confiance dans l'issue inéluctable du combat, et de défi face à la force brute. C'était le sourire d'un homme qui savait que toute la puissance militaire du monde ne peut rien contre une idée devenue irrésistible, un sourire qui annihilait déjà la victoire morale de ses ravisseurs.

Entre le cri de Zabana, jailli comme un éclair dans la pénombre de l'échafaud, et le sourire de Ben M'hidi, posé comme une pierre philosophale au cœur de la captivité, il existe une profonde parenté. L'un est la foudre, l'autre l'éclat paisible de l'orage ; mais tous deux procèdent de la même source. L'un et l'autre avaient compris que le véritable courage ne consiste pas à ignorer le danger, mais à lui

refuser tout pouvoir sur son âme. Ils savaient que la mort est une fin, mais que la cause est une source.

Le colonialisme français disposait alors de l'armée, des blindés, des prisons, des tribunaux d'exception et de la guillotine. Il avait la force des canons et la froideur des chiffres. Mais Ahmed Zabana et Larbi Ben M'hidi possédaient quelque chose de plus puissant encore : la conviction chevillée au corps que l'histoire, cette infatigable tisserande, finirait par donner raison à ceux qui luttèrent pour la seule dignité qui vaille, celle de leur peuple. L'occupant avait le métal ; ils avaient la foi. L'occupant avait la peur ; ils avaient l'espoir.

Soixante-dix ans plus tard, leurs noms ne sont pas de simples entrées dans les livres d'histoire ; ils continuent de résonner comme un appel dans la mémoire nationale algérienne. Ils nous rappellent qu'il existe des moments suspendus où des hommes ordinaires, pétris du même argile que nous, deviennent des symboles éternels, non parce qu'ils recherchent la gloire éphémère, mais parce qu'ils placent leur idéal au-dessus d'eux-mêmes, transformant leur disparition physique en une présence morale indélébile.

Ahmed Zabana et Larbi Ben M'hidi demeurent ainsi les deux visages d'une même grandeur : celle d'une génération qui regarda la mort sans trembler parce qu'elle avait déjà choisi la liberté. Ce jour où le cri et le sourire se répondent à travers les barreaux et les tentures, ils nous enseignent que vaincre, parfois, ce n'est pas survivre, mais laisser une marque si profonde dans le marbre du temps que l'avenir tout entier est obligé de s'y arrêter.



FESTIVAL CULTUREL DE LA SEBEÏBA À DJANET

Un programme est préparé pour célébrer ce rituel millénaire

La dix-septième édition du festival culturel de la Sebeïba se tiendra, du 22 au 26 juin à Djanet pour ce rituel ancestral représentant l'identité millénaire des Kel Ajjer, constituant une richesse patrimoniale inestimable pour l'Algérie et l'humanité.



En effet, un riche programme culturel, tendant à valoriser le patrimoine culturel authentique de la région, sa préservation et sa promotion, a été préparé pour ce festival, qui se tiendra sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, et la supervision du wali de Djanet, a indiqué le commissaire du festival, Naceur Bekkar. Ainsi, le programme comporte des expositions folkloriques et d'arts populaires, des récitals poétiques et littéraires, des journées d'étude sur le patrimoine culturel local, ainsi que des expositions d'artisanat traditionnel et des espaces réservés à la présentation du patrimoine local. L'organisation du festival de la Sebeïba, l'une des principales manifestations culturelles dans le sud-est du pays, a pour objectif de contribuer à la sauvegarde du patrimoine immatériel et à la mémoire collective de la région, en plus de constituer une opportunité de mettre en lumière la diversité culturelle que recèle Djanet et de renforcer son rayonnement culturel et touristique, à l'échelle nationale et internationale, a-t-il souligné. Il y a lieu de rappeler que cette célébration compétitive pratiquée par deux communautés de Djanet mêle danse, chant et port de costume traditionnel. Si l'origine de cette fête reste indéterminée, elle célèbre la paix et la réconciliation de deux tribus du Tassili n'Ajjer, qui menaient autrefois une guerre fratricide. Le premier mois du calendrier lunaire musulman se déroule la Sebeïba qui dure dix

jours et est pratiquée par deux communautés de Djanet). Des danseurs et des chanteuses participent à un concours de neuf jours nommé Timoulawine, afin de pouvoir se produire pour la Sebeïba, qui a lieu le lendemain. Le lieu du rituel se nomme loghya. Les danseurs sont vêtus de tenues guerrières et portent des épées, symboles de guerre, là où les foulards féminins représentent la paix. L'amghar, chef de chaque groupe, joue un rôle important, pour assurer la victoire. Les chanteuses sont accompagnées de tambourins (les congas) et interprètent de la musique traditionnelle. Une transmission intergénérationnelle a lieu, avec notamment des vête-

ments traditionnels comme la Tekoumba, des bijoux volumineux en formes de triangle, arnes et instruments de musique sont faits et entretenus par des artisans locaux. Le jury est composé de Kel Imnas, hommes nobles, qui assistent à la représentation sur leurs chameaux. En 2014, « Le rituel et les cérémonies de la Sebeïba dans l'oasis de Djanet, Algérie » intègre la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Pour l'UNESCO, cette cérémonie constitue un marqueur de l'identité culturelle des Touaregs du Sahara algérien.

ments traditionnels comme la Tekoumba, des bijoux volumineux en formes de triangle, arnes et instruments de musique sont faits et entretenus par des artisans locaux. Le jury est composé de Kel Imnas, hommes nobles, qui assistent à la représentation sur leurs chameaux. En 2014, « Le rituel et les cérémonies de la Sebeïba dans l'oasis de Djanet, Algérie » intègre la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Pour l'UNESCO, cette cérémonie constitue un marqueur de l'identité culturelle des Touaregs du Sahara algérien.

TÉBESSA

Mobilisation pour l'approvisionnement en eau et l'électricité

À l'approche de l'été, le wali de Tébessa Ahmed Belhadad mobilise les autorités locales pour sécuriser l'eau potable et l'électricité. À l'approche d'une saison estivale qui s'annonce traditionnellement lourde de pressions sur les réseaux de distribution, les pouvoirs publics à Tébessa sonnent la mobilisation générale. Le chef de l'exécutif local, Ahmed Belhadad, a pris en mains les dossiers brûlants de l'alimentation en eau potable (AEP) et de l'approvisionnement en énergie. Réunis en fin de semaine, directeurs exécutifs, chefs de daïras, élus locaux et responsables techniques ont été mis face à leurs responsabilités lors d'un examen approfondi de la situation. Le message du wali est d'une clarté limpide : aucune faille, aucune lourdeur bureaucratique ne sera tolérée lorsqu'il s'agit du confort de l'administré. Sur le terrain, c'est

une batterie d'interventions urgentes qui ont été ordonnées à travers plusieurs localités de la wilaya. Pour le secteur de l'énergie, particulièrement ciblé en raison de coupures électriques répétées qui ont lourdement éprouvé la patience de la population, Ahmed Belhadad a exigé une mise en conformité radicale des installations défaillantes, allant jusqu'à la fermeture administrative des établissements en infraction. L'objectif est double : éradiquer les délestages intempestifs et garantir un été sans perturbations majeures à travers l'ensemble des communes. Les localités d'El Houdjbet, El Ma Labiodh, Bir Mokeddem, Aïn Zerga, El Kouif, Bekkaria, Boulhaf Dir et Tébessa sont d'ores et déjà placées sous haute surveillance pour remédier sans délai aux dysfonctionnements signalés. hausse inévitable de la consommation de l'eau, une guerre sans

concession est déclarée aux déperditions et aux raccordements illicites. Le wali a ordonné une intensification immédiate des contrôles, en étroite coordination avec la police de l'eau, pour traquer les branchements sauvages qui saignent le réseau et altèrent le rendement public. Dans le collimateur des autorités : les hammams, les stations de lavage de voitures et les systèmes d'arrosage automatique, sommés de se plier à une réglementation stricte sous peine de fermeture immédiate. Parallèlement, une révision complète des plannings de distribution et une gestion rigoureuse des vannes d'alimentation ont été dictées pour éviter toute rupture ou inégalité d'accès entre les quartiers. En imposant ce rythme soutenu, l'exécutif entend réhabiliter la relation de confiance entre le citoyen et les institutions de l'État.

LA MINISTRE DE LA SOLIDARITÉ À TIPAZA

Inauguration du Centre de prise en charge des personnes atteintes de l'autisme

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji a procédé à Tipasa, à l'inauguration d'un Centre spécialisé dans la prise en charge des personnes atteintes du trouble du spectre de l'autisme, une structure appelée à renforcer le réseau des établissements spécialisés destinés à cette catégorie. Accompagnée du wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaouli, la ministre s'est enquis des différentes commodités de ce centre d'une capacité d'accueil de 120 lits. Elle a notamment inspecté les espaces de diagnostic et d'évaluation, les salles de rééducation pédagogique et psychologique, ainsi

que les espaces d'accompagnement social et de prise en charge pluridisciplinaire, aménagés conformément à des normes spécialisées garantissant un environnement thérapeutique et éducatif intégré, selon les explications fournies sur place. Cette structure, qui accueille des enfants et des adolescents à partir de l'âge de 3 ans jusqu'à la fin de leur parcours scolaire, est encadrée par un personnel qualifié composé de 86 employés, dont 54 encadreurs pédagogiques et 32 agents administratifs, assurant ainsi une prise en charge optimale des bénéficiaires et leur accompagnement à toutes les étapes de leur rééducation et de leur apprentissage. Le centre a

pour mission d'élaborer des projets individualisés adaptés aux besoins spécifiques de chaque bénéficiaire, d'assurer l'éducation précoce et le soutien scolaire, la prise en charge psychologique et pédagogique ainsi que la rééducation fonctionnelle. Il œuvre également à favoriser l'intégration des personnes atteintes du trouble du spectre de l'autisme dans le milieu scolaire ordinaire et dans la formation professionnelle, tout en organisant des activités culturelles, récréatives et sportives contribuant au développement de leurs capacités et au renforcement de leur intégration sociale. Le centre de Tipasa est le 4e du genre à être inauguré au cours des dernières semaines, après

l'ouverture de structures similaires dans les wilayas de Tébessa, Béchar et Oran, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à accorder une attention particulière aux enfants atteints du trouble du spectre de l'autisme et à garantir une prise en charge qualitative et globale favorisant leur intégration effective au sein de la société, selon les mêmes explications. Ces Centres spécialisés s'inscrivent dans le cadre de la stratégie du secteur de la Solidarité nationale visant à mettre en place un système national plus spécialisé et plus efficace en matière de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques.

POUR S'ENQUÉRIR DE SON ÉTAT DE SANTÉ :

Le wali de Constantine rend visite à Mohamed Hazourli

Le wali de Constantine, L'Abdelkhalek Sayouda, a rendu une visite de courtoisie et d'amitié au réalisateur Mohamed Hazourli, à son domicile familial. À cette occasion, le wali a salué les contributions de Hazourli, plus connu sous le nom de «Hama», dans le rayonnement de la culture algérienne et a exprimé toute sa gratitude envers «cette figure emblématique du cinéma national, réalisateur du chef-d'œuvre Hizia, téléfilm réalisé en 1977 sur l'héroïne du poème de Mohamed Ben Guittoun, du film l'Émigration, réalisé en 1975 sur les massacres du 08 mai 1945, ainsi que de la comédie intemporelle Aâssab wa Awtar, parmi tant d'autres œuvres immortelles». De son côté, le réalisateur a exprimé sa profonde gratitude, pour cette marque de considération. Il a également affirmé avoir toujours exercé son métier dans un esprit objectif, guidé par le souci de servir son pays à travers des œuvres reflétant les valeurs de la société algérienne. Réalisateur de renom, Mohamed Hazourli compte à son actif plusieurs productions télévisuelles et cinématographiques qui ont marqué des générations. Son nom est, notamment, associé à des œuvres devenues des références dans le paysage audiovisuel algérien, faisant de lui l'une des figures marquantes de la créativité artistique nationale.

ALGER :

Transformation de l'INFSCJ de Tixeraine en Ecole supérieure

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, a présidé une réunion consacrée au suivi de l'avancement du projet de transformation de l'Institut national de formation supérieure des cadres de la jeunesse (INFSCJ) à Tixeraine (Alger), en Ecole supérieure, a indiqué un communiqué du ministère. "Dans le cadre de la poursuite des séries de réformes engagées par le secteur de la jeunesse, notamment dans son volet relatif au système de formation pédagogique, M. Hidaoui a présidé, mercredi soir, une réunion avec les enseignants de l'INFSCJ de Tixeraine, en présence de cadres de l'administration centrale du ministère", précise le communiqué. Cette réunion a été consacrée "à la présentation des différents procédures et étapes du projet de transformation de l'institut en Ecole supérieure de formation des cadres de la jeunesse". A cet effet, le ministre a réaffirmé sa volonté de "promouvoir la qualité de l'enseignement et de la formation dispensés par l'école au profit du secteur". Il a, à ce propos, souligné que ce projet "figure en tête de ses priorités, compte tenu de son importance dans la concrétisation effective sur le terrain des projets proposés dans le domaine de la formation supérieure, notamment au cycle master, tout en garantissant leur pérennité et leur développement à l'avenir", ajoutant que "ces objectifs ne sauraient se réaliser sans l'accompagnement et la supervision des enseignants de l'institut". M. Hidaoui a, en outre, exprimé ses remerciements et sa reconnaissance aux enseignants de l'institut pour leur coopération et leurs efforts en vue de mener à bien ce projet, malgré les différents défis rencontrés depuis son lancement, réaffirmant "son soutien constant aux étudiants, son engagement à la mise en place d'un environnement scientifique et pédagogique stimulant, et l'importance de réunir les conditions idoines pour l'enseignant-chercheur, conformément aux exigences de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique", conclut le texte.

RASD

Toute solution à la question sahraouie doit garantir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Le président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a souligné que toute solution au conflit au Sahara occidental doit être approuvée par le peuple sahraoui et doit garantir son droit "inaliénable, non négociable et non déléguable" à l'autodétermination. Dans une allocution, prononcée à l'ouverture des travaux de la rencontre des Secrétaires et Gouverneurs, M. Ghali a évoqué les différentes facettes de la lutte du peuple sahraoui, ainsi que les manœuvres de l'occupation marocaine visant à contourner son droit à l'autodétermination, soulignant l'importance de cette rencontre au regard des développements accélérés que connaît la question sahraouie sur différents fronts, indique l'Agence de presse sahraouie (SPS). Le président sahraoui s'est également arrêté sur les nombreuses responsabilités et missions urgentes incombant au Front Polisario pour mettre en échec les conspirations et complots ourdis par l'ennemi, insistant sur la nécessité de faire face au ciblage "intensif et systématique" du Front Polisario par l'occupation, dans le cadre d'une "offensive acharnée recourant aux méthodes les plus perfides et aux procédés les plus vils, avec l'appui



des forces de l'injustice, de la tyrannie et du sionisme". A ce propos, il a rappelé que "l'Etat d'occupation marocain procède à une injection massive de drogues et les utilise, avec d'autres moyens, pour créer, soutenir et encourager des réseaux de crimi-

nalité organisée et des groupes terroristes, dans le but d'affaiblir le combat du peuple sahraoui et de ternir l'image et la place exemplaire de sa lutte de libération". M. Ghali a également averti que la cause sahraouie fait aujourd'hui face à une "attaque systématique, coordonnée et croissante visant à priver le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination et à l'indépendance". Pour conclure, le président sahraoui a appelé au resserrement des rangs, tout en exprimant sa confiance absolue en la volonté et la capacité du peuple sahraoui à s'adapter aux évolutions que connaît la question sahraouie et à faire face aux complots de l'ennemi.

COMMISSION SPÉCIALE DE DÉCOLONISATION DES NATIONS UNIES (C24) Des pays africains appellent à relancer le processus de décolonisation

Plusieurs pays africains ont réitéré leur soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance lors des travaux de la Commission spéciale de décolonisation des Nations unies (C24). En effet et selon des informations rapportées par l'Agence de presse algérienne (APS), l'Afrique du Sud a appelé l'ONU à intensifier ses efforts en vue d'une solution politique juste et durable, tout en exhortant l'organisation à accélérer la tenue du référendum d'autodétermination promis au peuple sahraoui. De son côté, la Namibie a rappelé que la question du Sahara occidental demeure un dossier de décolonisation inscrit à l'agenda des Nations unies. Elle a souligné la responsabilité de la communauté internationale dans la garantie du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, rappelant l'engagement pris en 1991 en faveur d'un référendum. Le Zimbabwe a également exprimé son soutien au peuple sahraoui, appelant à l'organisation d'un référendum libre et équitable et à une résolution rapide de ce conflit afin de favoriser la paix et la stabilité dans la région.

SELON HANNA TETTEH, REPRÉSENTANTE SPÉCIALE DE L'ONU EN LIBYE : La désinformation attise les violences contre le personnel de l'ONU et les migrants

La représentante spéciale des Nations unies pour la Libye a alerté sur une recrudescence de la désinformation et des discours haineux visant les migrants, les réfugiés et les travailleurs humanitaires, estimant que cette situation menace les avancées politiques « fragiles » enregistrées dans le pays. S'exprimant devant le Conseil de sécurité, Hanna Tetteh, qui dirige également la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL), a souligné que « si le processus politique a retrouvé un certain élan, les progrès demeurent fragiles » et a averti que « l'opportunité qui se présente ne doit pas être manquée ». Selon elle, de fausses informations concernant les intentions de l'ONU en Libye ont alimenté un climat d'hostilité et provoqué des attaques contre des installations onusiennes. « Des allégations fausses et trompeuses, notamment celles affirmant que l'ONU envisagerait d'installer des migrants ou des réfugiés en Libye, ont contribué à créer un climat d'hostilité, de menaces et de violences à l'encontre des travailleurs humanitaires et du personnel des Nations unies », a-t-elle déclaré. Ces rumeurs ont déjà conduit à des actes de violence contre des locaux de l'ONU, illustrant « les dangers réels » que représente la désinfor-

mation. Hanna Tetteh a insisté sur le fait que la question migratoire constitue « une préoccupation légitime de l'opinion publique », mais qu'elle doit être abordée « sur la base des faits et non de la peur », dans le cadre d'un débat public responsable plutôt qu'à travers des récits « incendiaires, mensongers et provocateurs ». Balayant les rumeurs qui alimentent les troubles, elle a insisté sur le fait que « les problèmes du pays ne peuvent être résolus par des mensonges et la recherche de boucs émissaires ». Sur le plan politique, la responsable onusienne a indiqué que le « Dialogue structuré », lancé le 14 décembre dans le cadre de la feuille de route présentée au Conseil de sécurité en août dernier, s'était achevé le 7 juin après six mois de consultations. Environ 120 Libyens issus de divers horizons politiques, professionnels, sociaux et géographiques y ont pris part. « Le droit du peuple libyen de choisir ses représentants et ses institutions afin qu'ils bénéficient d'une légitimité démocratique ne devrait pas rester indéfiniment entravé par la paralysie institutionnelle », a-t-elle affirmé. Abordant la situation économique, Hanna Tetteh a estimé que la hausse récente des prix mondiaux de l'énergie avait certes permis une augmentation des recettes et offert un répit

temporaire, sans pour autant résoudre les problèmes structurels du pays. « La progression des prix mondiaux du pétrole et du gaz a accru les revenus et apporté un soulagement à court terme, mais cela ne doit pas masquer les vulnérabilités structurelles », a-t-elle déclaré. Elle a attribué les pénuries récurrentes de carburant à des réseaux de contrebande solidement implantés. « La principale cause de ces pénuries demeure l'existence de réseaux enracinés qui exportent illégalement hors du pays des produits pétroliers raffinés subventionnés, au détriment du consommateur libyen », a-t-elle expliqué. La cheffe de la MANUL a enfin estimé que la Libye se trouvait à un tournant décisif, soulignant que la responsabilité première du progrès incombe aux acteurs libyens, même si l'appui de la communauté internationale reste indispensable. « La Libye dispose désormais d'un éventail plus clair d'options politiques, mais la fenêtre d'action se réduit », a-t-elle averti. La Libye demeure divisée depuis plusieurs années entre des autorités rivales dans l'est et l'ouest du pays. Les tentatives répétées d'organiser des élections nationales continuent d'échouer en raison de désaccords persistants sur le cadre constitutionnel et les critères d'éligibilité des candidats.

FINANCEMENT ENTRE LA MAURITANIE ET LA BID

Le ministre des Affaires économiques signe un accord pour l'électrification rurale

Le ministre des Affaires économiques et du Développement, M. Abdallahi Ould Souleymane Ould Cheikh Sidiya, a signé, à Bakou (Azerbaïdjan), un accord de financement avec le président du Groupe de la Banque islamique de développement (BID), Dr. Muhammad Sulaiman Al Jasser. Cet accord, d'une valeur totale de 59,28 millions de dollars américains, financera un projet d'électrification de zones rurales isolées en Mauritanie. Ce projet vise à promouvoir un accès global et équita-

ble à des services d'électricité durables et abordables dans les zones rurales, ciblant 170 communautés réparties dans les régions de l'Adrar, de l'Assaba, de l'Inchiri, du Brakna, du Hodh Charghi, du Hodh El Gharbi et du Tagant. Il s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux visant à porter la couverture électrique de 55 % en 2024 à 100 % d'ici 2030. Le plan de mise en œuvre repose sur un ensemble de solutions décentralisées, notamment la création de 85 petits réseaux électriques solaires d'une capacité totale de 8

mégawatts, le raccordement de 36 communautés au réseau du projet RIMDIR (Renforcement des Investissements Productifs et Énergétiques en Mauritanie pour le Développement Durable des zones rurales) et la fourniture de systèmes d'énergie solaire domestiques à 20 communautés. Le projet prévoit également l'extension des réseaux basse et moyenne tension et la mise en place de 25 000 raccordements électriques résidentiels et institutionnels avec compteurs prépayés. Côté développement et production, le projet pré-

voit l'installation de 10 plateformes énergétiques polyvalentes, comprenant des moulins, des bornes de recharge et des installations de stockage de produits laitiers. Par ailleurs, 126 pompes à eau seront installées pour soutenir les activités agricoles et pastorales, et du matériel de réfrigération sera fourni pour le stockage des vaccins dans les centres de santé. Le projet devrait bénéficier directement à environ 123 000 citoyens, soit près de 22 000 familles, ainsi qu'à quelque 3 000 infrastructures sociales et productives.

LA FONDATION FIDAA (TUNISIE): Une pension complémentaire pour les blessés de la Révolution et maintien des pensions des porteurs de projets

La Fondation Fidaa a annoncé la fixation du montant de la pension mensuelle complémentaire, ainsi que des conditions et procédures permettant d'en bénéficier, au profit des blessés de la Révolution parmi les agents publics titulaires, les salariés permanents et les personnes exerçant une activité professionnelle indépendante. Elle a également annoncé la poursuite du versement des pensions mensuelles aux bénéficiaires ayant lancé des projets économiques, pour une durée maximale de trois ans.

Dans un communiqué publié ce samedi, la Fondation a précisé que la première mesure intervient en application des dispositions de l'article 19 du décret-loi n°20 de l'année 2022, daté du 9 avril 2022, tel que modifié et complété par la loi n°1 de l'année 2025, qui prévoit l'octroi d'une pension mensuelle complémentaire au profit des blessés de la Révolution relevant des catégories professionnelles concernées.

Elle a ajouté que la détermination du montant de cette pension complémentaire, ainsi que des conditions et procédures d'accès, intervient après l'achèvement des travaux de la commission médicale spécialisée de la Fondation Fidaa, chargée de fixer les taux d'incapacité physique permanente, tout en tenant compte de la situation sociale et professionnelle des bénéficiaires ainsi que du degré du préjudice corporel subi.

Dans le cadre de la consécration d'une approche d'intégration économique au profit des blessés de la Révolution, de l'encouragement de l'initiative économique et du renforcement de l'autonomie financière, la Fondation a indiqué qu'en application des dispositions de l'article 30 du même décret-loi, tel que modifié et complété par la loi n°1 de l'année 2025, il a été prévu de poursuivre le versement des pensions mensuelles accordées par la Fondation Fidaa aux blessés de la Révolution ayant réalisé des projets économiques après l'obtention de leur pension, et ce, pour une durée maximale de trois ans.

La Fondation a expliqué que cette mesure vise à éviter que les bénéficiaires ne soient immédiatement privés de cette ressource financière, afin de soutenir leur stabilité sociale et économique jusqu'à ce que leurs projets entrent effectivement en activité et génèrent des revenus stables.

Elle a également indiqué qu'elle publiera, dans les prochains jours, sur sa page officielle, la liste des documents et pièces requis auprès des blessés concernés en vue de bénéficier de la pension mensuelle complémentaire.

COMMENT L'IRAN, ADOSSÉ AU SUD GLOBAL, A ENTERRÉ L'UNILATÉRALISME AMÉRICAIN

Les 60 jours qui vont sceller le nouvel ordre mondial

Par : Salah Lakoues

Le jour où le monde a basculé. Le 19 juin 2026 restera dans les annales comme la date où les États-Unis ont reconnu, officiellement et devant la communauté internationale, que leur stratégie de pression maximale contre l'Iran avait échoué.

Ce jour-là, à Islamabad, un mémorandum d'entente de 14 articles a été signé, actant la fin d'une confrontation ouverte qui a duré près de deux ans. Mais au-delà du texte, c'est tout un équilibre mondial qui est en train de se redessiner. L'Iran, pays de 90 millions d'habitants, riche en pétrole et en gaz, doté d'une base scientifique solide et d'une capacité de résistance forgée par des décennies de sanctions, a imposé sa loi à la première puissance militaire du monde.

Pourtant, à peine l'encre séchée, les forces centrifuges se sont mises en branle. Israël, via son premier ministre Benjamin Netanyahu, a appelé à « préserver la relation vitale » avec Washington tout en avertissant que « le combat n'est pas terminé ». J.D. Vance, vice-président américain, a tancé les critiques israéliennes et annoncé son intention de se rendre en Suisse pour négocier avec l'Iran, avant de reporter ce voyage au dernier moment, invoquant des « difficultés logistiques ». En France, Emmanuel Macron, connu pour ses accointances avec les dirigeants israéliens, a exprimé son scepticisme sur France 2, posant ses exigences qui rappellent sa stratégie sur le dossier ukrainien : refuser la paix précipitées pour maintenir l'influence européenne. Pendant ce temps, le Hezbollah repoussait une tentative israélienne au Liban, rappelant que la



guerre n'avait pas dit son dernier mot.

Mais ce qui distingue fondamentalement cet accord des précédents, c'est le contexte dans lequel il s'inscrit : un monde multipolaire en pleine maturation, où les pays du Sud global et les opinions publiques arabes ne sont plus des spectateurs passifs, mais des acteurs à part entière. La preuve en est : le 27 avril 2026, lors de la 11e Conférence d'examen du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) à New York, l'Iran a été élu à l'unanimité des membres de la conférence comme l'un des vice-présidents, une élection portée par le Mouvement des non-alignés (121 pays). Le représentant américain a qualifié cette élection d'« insulte » et « d'extrêmement honteuse » – un aveu d'impuissance qui en dit long sur l'isolement croissant de Washington.

Les 60 prochains jours vont être décisifs. L'enjeu n'est pas seulement de savoir si l'accord survivra aux manœuvres israéliennes, mais de comprendre comment cet événement s'inscrit dans une transformation plus profonde : l'érosion de l'unilatéralisme américain, l'émergence d'un monde multipolaire où la Chine et la Russie jouent un rôle central, et la marginalisation progressive de l'Europe, divisée et en quête d'influence. Le report du voyage de Vance en Suisse, combiné aux violations israéliennes du cessez-le-feu au Liban, illustre parfaitement les tensions qui vont animer cette période critique.

LES FAITS – CE QUE L'ACCORD A CHANGÉ UN RECONNAISSANCE HISTORIQUE

Le Mémorandum d'entente d'Islamabad, rendu public le 19 juin, est un document de 14

articles qui consacre des avancées majeures pour l'Iran :

Cessation immédiate et permanente des hostilités sur tous les fronts, y compris au Liban.

Respect mutuel de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, non-ingérence dans les affaires intérieures.

Négociations finales dans un délai maximal de 60 jours, renouvelable d'un commun accord. Levée immédiate du blocus naval, avec un retour à la normale dans les 30 jours, et éloignement des forces militaires américaines des abords de l'Iran dans les 30 jours suivant l'accord final.

L'Iran assure, pendant 60 jours, le passage sécurisé des navires commerciaux dans le détroit d'Ormuz, avec dialogue avec Oman et les États riverains du Golfe.

Plan de reconstruction de 300 milliards de dollars, avec modalités à finaliser dans les 60 jours.

Fin de toutes les sanctions américaines (unilatérales, primaires, secondaires) selon un calendrier à définir.

L'Iran réaffirme qu'il ne cherchera pas à acquérir d'armes nucléaires ; les stocks d'uranium enrichi seront dilués sur place, et les discussions sur l'enrichissement pour des besoins civils continueront.

Statu quo sur le programme nucléaire iranien et sur le déploiement des forces américaines en attendant l'accord final.

Dérogations immédiates pour l'exportation du pétrole iranien et des services associés (banques, assurances, transport).

Pleine disponibilité des fonds iraniens gelés, avec modalités à définir conjointement.

Mise en place d'un mécanisme exécutif de suivi.

Début des négociations sur les autres dispositions après la signature et sous réserve de l'application continue des articles 1, 4, 5, 10 et 11.

L'accord final sera approuvé par une résolution contraignante du Conseil de sécurité des Nations unies.

LES RÉACTIONS IMMÉDIATES

Israël : Netanyahu appelle à « préserver la relation vitale » avec Washington, mais avertit que « le combat n'est pas terminé ». L'ambassadeur israélien à Washington, Yechiel Leiter, a affirmé qu'Israël restait attaché au cessez-le-feu avec le Liban, mais a ajouté : « En toutes circonstances, Israël conserve son droit de répondre aux attaques dont il est victime ». Des frappes israéliennes continuent au Liban, en violation de l'article 1.

États-Unis : J.D. Vance tance les critiques israéliens, rappelant leur dépendance au soutien militaire américain, et annonce son intention de se rendre en Suisse pour négocier avec l'Iran. Mais ce voyage est reporté en raison de « difficultés logistiques », possiblement liées aux violations israéliennes du cessez-le-feu.

France : Emmanuel Macron, sur France 2, exprime son scepticisme : « Je ne crois pas que la guerre soit totalement terminée. » Il pose des exigences : pas de péage sur Ormuz, neutralisation des stocks d'uranium, déminage conditionné à la confirmation écrite de l'accord.

Hezbollah : Repousse une tentative israélienne au Liban, montrant que la guerre n'est pas finie. Le président du Parlement libanais, Nabih Berri, a réaffirmé l'engagement du Hezbollah en faveur du cessez-le-feu, à condition qu'Israël le respecte pleine-

ment.

Sud global : L'Union africaine, l'Afrique du Sud, les Philippines et la plupart des nations latino-américaines saluent l'accord. La Ligue arabe et le Parlement arabe soutiennent la désescalade, tandis que le Qatar, le Pakistan et Oman jouent un rôle de médiateurs actifs.

Trump : Sur Truth Social, il a écrit : « Nous sommes attachés à la PAIX » et a appelé toutes les parties à permettre aux négociations « de se dérouler harmonieusement ». L'aveu involontaire de Donald Trump

Dans une interview accordée à l'émission « The Axios Show » le 19 juin 2026, Donald Trump a livré des déclarations qui, malgré leur tonalité triomphaliste, confirment la nature de la « victoire » iranienne :

UNE GUERRE QUI DEVAIT ÊTRE UNE «CAPITULATION SANS CONDITION»

Trump est entré en guerre en exigeant une « capitulation sans condition ». Il l'a terminée par un protocole d'accord limité.

Un accord pour éviter une dépression économique mondiale : Trump a reconnu avoir négocié cet accord pour empêcher la guerre de se transformer en dépression économique mondiale. C'est un aveu implicite que les États-Unis n'avaient pas les moyens de soutenir une guerre prolongée.

Une négation des limites du pouvoir : Interrogé sur ce qu'il avait appris de la guerre concernant les limites de son pouvoir, Trump a répondu : « Il n'y a pas de limites. » Pourtant, il a ajouté : « Je n'ai pas encore retenu la leçon. Je sais qu'il y en a, mais il n'y a pas de limites. » Cette contradiction est un aveu involontaire : même Trump reconnaît qu'il y a des limites, même s'il refuse de les nommer.

UNE RÉINTERPRÉTATION DE LA DÉFAITE EN VICTOIRE

Trump a affirmé que « nous les avons totalement vaincus militairement », et que le protocole d'accord « équivalait probablement à une capitulation sans condition ». Mais il a aussi reconnu que les alternatives à la conclusion d'un accord auraient pu être désastreuses :

« Le seul moyen d'être plus dur, c'est d'y aller pendant encore deux ou trois semaines et de continuer à les bombarder sans relâche. Mais à quoi ça sert ? Le détroit d'Ormuz restera fermé. »

Suite en page 9

Suite de la page 8

Ces déclarations sont un classique du discours trumpien : transformer une défaite stratégique en une victoire rhétorique. Mais elles révèlent une réalité incontournable : la guerre contre l'Iran a montré les limites de la puissance américaine, et Trump a dû composer avec elles, même s'il refuse de l'admettre.

LES HYPOTHÈSES – CE QUE LES 60 JOURS VONT TESTER SI L'IRAN A VRAIMENT GAGNÉ

La réponse dépend du référentiel choisi :

Sur le plan diplomatique :

Oui. L'Iran a obtenu la levée du blocus, des sanctions, et la reconnaissance de sa souveraineté. Le plan de reconstruction de 300 milliards de dollars est une victoire économique potentielle

Sur le plan militaire : Non. L'Iran n'a pas vaincu les États-Unis sur le terrain. Il a subi des pertes, notamment la décapitation de son leadership.

Sur le plan stratégique : Oui, à condition que l'accord final soit signé. L'Iran a imposé un nouveau paradigme de résistance, transformant la guerre en levier diplomatique.

LE RÔLE DE LA CHINE ET DE LA RUSSIE : DES ALLIÉS SILENCIEUX MAIS DÉTERMINANTS

Le texte ne mentionne ni Pékin ni Moscou, mais leur influence est indirecte mais centrale :

La Chine : Soutient l'Iran pour sécuriser ses approvisionnements énergétiques, renforcer les routes commerciales eurasiatiques (Route de la Soie) et limiter l'influence américaine. Elle pourrait investir massivement dans les infrastructures iraniennes via les BRICS et le système CIPS, rendant un éventuel retour des sanctions économiquement désastreux pour les États-Unis.

La Russie : Soutient l'Iran pour consolider un partenaire régional, réduire l'influence occidentale et coordonner les intérêts énergétiques. Ses satellites de reconnaissance offrent à Téhéran une transparence totale sur les mouvements israéliens et américains, ôtant à Washington l'avantage de la surprise. Cependant, ni Pékin ni Moscou ne souhaitent être entraînés dans une confrontation directe avec Washington. Leur soutien est stratégique, mais conditionné à leurs propres intérêts nationaux.

LA STRATÉGIE ISRAËLIENNE : CONTOURNER L'ACCORD SANS LE ROMPRE

Israël ne peut pas ouvertement rejeter un accord signé par son principal allié. Mais il peut :

Multiplier les provocations : Frappes limitées, incursions au Liban, menaces verbales. Les frappes du 19 juin au Liban, qui ont fait quatre morts, illustrent cette stratégie. Mobiliser le Congrès américain : Faire pression sur les élus pour qu'ils



imposent des conditions draconiennes.

Utiliser les médias : Diffuser un récit de « capitulation » américaine pour affaiblir Trump. Exploiter les failles logistiques :

Le report du voyage de Vance est une opportunité pour Israël de semer le doute sur la capacité des États-Unis à mener les négociations. Cependant, la déclaration de l'ambassadeur israélien montre que Tel-Aviv ne veut pas rompre ouvertement avec Washington. Israël est dépendant du soutien militaire américain, et une rupture serait désastreuse.

LE SCEPTICISME DE MACRON : UNE STRATÉGIE DE LEADERSHIP EUROPÉEN

Macron, en exprimant son scepticisme, s'inscrit dans une stratégie constante de recherche d'influence européenne :

Sur l'Iran comme sur l'Ukraine : Il pose des conditions qui rendent la paix difficile à conclure rapidement, se positionnant en garant d'une « paix juste ».

COMPENSER UNE FAIBLESSE RELATIVE

Comme le souligne une analyste de Carnegie Europe, la France compense ses « moyens concrets limités » par un « courage politique » qui ne fait pas toujours une puissance.

Un « va-t-en-négociations-exigeantes » : Il refuse les paix précipitées qui marginaliseraient l'Europe, tout en évitant l'escalade militaire. Cette stratégie est cohérente avec son ambition de leadership européen, mais elle repose sur un pari risqué : que Trump, Poutine ou Khamenei accepteront de jouer le jeu d'une Europe qui, pour l'instant, peine à peser par ses moyens propres.

LE REPORT DU VOYAGE DE VANCE : UN TEST DE RÉSISTANCE

Le report du voyage de Vance en Suisse est un signal d'alarme :

Logistique ou politique ? Les « difficultés techniques » pourraient masquer des tensions de dernière minute sur le contenu des négociations.

Le rôle du Liban : Les frappes israéliennes ont probablement compliqué la position iranienne, qui ne peut pas

négocier pendant que son allié est attaqué.

Un test pour Trump : Ce report est une occasion pour les opposants à l'accord (Israël, lobby pro-israélien) de semer le doute sur la capacité des États-Unis à faire respecter le cessez-le-feu.

LES CONCLUSIONS INTERPRÉTATIVES – LES VRAIS ENJEUX DES 60 JOURS LA FIN DE L'UNILATÉRALISME AMÉRICAIN

Le Mémorandum d'Islamabad est un acte fondateur qui consacre plusieurs bascules historiques :

Reconnaissance de l'échec de la « pression maximale » : Les États-Unis acceptent de lever des sanctions qu'ils avaient présentées comme irréversibles.

Acceptation d'un monde multipolaire : Les États-Unis négocient sur un pied d'égalité avec un « État voyou », adossé à la Chine, à la Russie et au Sud global.

Perte de crédibilité au Moyen-Orient.

Les alliés régionaux (Israël, Émirats arabes unis) prennent conscience que Washington n'est plus en mesure d'imposer seul sa loi.

L'IRAN COMME PUISSANCE RÉGIONALE CONSACRÉE

L'accord reconnaît implicitement que l'Iran est un acteur incontournable pour la stabilité régionale :

Le détroit d'Ormuz

L'Iran joue un rôle central dans la sécurité maritime, en concertation avec les États riverains

Le Liban (article 1) : L'Iran est reconnu comme un garant de la stabilité au Liban, via son allié le Hezbollah.

• La souveraineté (article 2) : La rhétorique du « changement de régime » est abandonnée.

LE CAPITAL-SYMPATHIE DE L'IRAN DANS LE SUD GLOBAL

L'élection de l'Iran à la vice-présidence du TNP le 27 avril 2026 est un signal puissant qui illustre le basculement géopolitique :

Un soutien massif : 121 pays du Mouvement des non-alignés ont porté la candidature de Téhéran.

Une humiliation pour

Washington : Le représentant américain a qualifié cette élection d'« insulte », « d'extrême honteuse » et d'une « atteinte à la crédibilité » de la conférence. Une riposte iranienne cinglante : La délégation iranienne a dénoncé des accusations « sans fondement et politiquement motivées », rappelant que les États-Unis sont la seule nation à avoir utilisé l'arme nucléaire. Cet épisode dépasse le simple cadre du TNP. Il démontre que les pays du Sud global, par ce vote, affirment leur souveraineté et leur refus de se laisser dicter leur conduite par Washington. La Russie a fermement pris la défense de l'Iran, tandis que des alliés traditionnels comme le Royaume-Uni, la France ou l'Allemagne n'ont fait qu'exprimer des « inquiétudes », sans soutenir pleinement la position américaine.

L'EUROPE : MARGINALISÉE MAIS PAS ABSENTE

L'Europe, représentée par Macron, connu pour son incompetence politique, n'a pas participé aux négociations et ne peut s'attribuer le mérite de l'accord. Cependant, elle conserve un poids économique et diplomatique. Le scepticisme de Macron est un moyen de réintroduire l'influence française dans un processus qu'il n'a pas maîtrisé. Mais sa stratégie se heurte à une réalité : les pays occidentaux doivent désormais tenir compte de la sympathie des pays arabois-islamiques et du Sud global envers l'Iran, une force diplomatique que ni les frappes militaires ni les sanctions n'ont réussi à briser.

TRUMP : UN PRÉSIDENT QUI NE PEUT PAS ADMETTRE SA DÉFAITE

L'interview de Trump sur « The Axios Show » est un cas d'école de la dissonance cognitive américaine :

Il nie l'évidence : Il affirme qu'il n'y a « pas de limites » à son pouvoir, alors que son accord est un compromis négocié. Il réécrit l'histoire : Il qualifie un accord de « capitulation sans condition », alors qu'il est entré en guerre en exigeant exactement cela. Il révèle ses faiblesses : Il avoue avoir négocié pour éviter une dépression économique mondiale, ce qui est l'aveu que la guerre n'était pas soutenable. Ces déclarations, loin de renforcer sa position, confortent la thèse de

la victoire iranienne. Si Trump avait vraiment « gagné », il n'aurait pas eu besoin de négocier un accord limité. Il aurait imposé sa volonté. Le fait qu'il ait dû composer avec les limites de la puissance américaine est la preuve la plus éclatante que l'Iran a gagné sur le plan stratégique.

UNE PAIX EN SURSIS, UN MONDE EN MUTATION

Le Mémorandum d'entente d'Islamabad est une victoire diplomatique majeure pour l'Iran, mais elle est fragile. Israël va tout faire pour la faire échouer, en mobilisant ses alliés aux États-Unis, en manipulant les médias et en multipliant les provocations militaires. Trump, affaibli par l'hostilité de son propre camp et par les exigences de Macron, pourrait être contraint de reculer. L'Iran, de son côté, mise sur la patience stratégique et la résilience, adossé au soutien indirect de la Chine, de la Russie et du Sud global. Mais sa marge de manœuvre est étroite : une réaction excessive pourrait faire échouer le processus, tandis qu'une trop grande passivité pourrait être interprétée comme une faiblesse.

TROIS SCÉNARIOS POUR LES 60 JOURS

Optimiste : L'accord tient, les sanctions sont levées, l'Iran commence sa reconstruction, et le monde multipolaire s'affirme. Médian : Des tensions persistent, mais le processus continue, avec des concessions mutuelles, tandis que l'Europe tente de se repositionner. Pessimiste : Une provocation israélienne déclenche une nouvelle escalade, l'accord est suspendu, et la région bascule dans la guerre. La véritable question n'est donc pas de savoir si l'Iran a gagné, mais s'il parviendra à conserver sa victoire dans la guerre des 60 jours. Une chose est sûre : le Moyen-Orient est entré dans une phase de recomposition où aucun acteur, pas même les États-Unis, ne peut plus imposer seul sa loi. Et c'est peut-être là la plus grande victoire de l'Iran : avoir démontré que le monde unipolaire est mort, et que le multipolaire est en marche, porté par la résistance d'une civilisation et la sympathie d'un monde qui aspire à la justice et à l'équilibre. Un accord de cessez-le-feu, une levée du blocus et des sanctions, un plan de reconstruction, des déclarations contradictoires de Trump, et un report des négociations techniques dû aux provocations israéliennes au Liban. L'Iran a gagné stratégiquement, la Chine et la Russie ont joué un rôle clé, le monde devient multipolaire, et les 60 jours à venir seront un test de résistance pour toutes les parties. L'Iran est consacré comme puissance régionale, mais la paix reste fragile. Trump, en niant les limites de son pouvoir, les a involontairement confirmées. Le Sud global, par son soutien massif à l'Iran, a montré qu'il n'est plus un spectateur passif.

S. L

L'ALGÉRIE AUJOURD'HUI

GUENDOUZI (ÉCONOMISTE) :

«L'attractivité de l'économie nationale sera consolidée»

Le professeur d'économie, Brahim Guendouzi, nous livre, à travers cet entretien, une première analyse sur la décision annoncée, hier, par le Groupe d'action financière internationale (Gafi) de retirer officiellement l'Algérie de sa fameuse liste grise, confirmant ainsi le parachèvement de la mise en conformité de son dispositif de lutte anti-blanchiment...



Gafi, car considérant son impact négatif sur l'image de l'Algérie, ainsi que sur l'engagement des investisseurs.

Depuis son identification, il y a moins de deux ans, dans la liste grise, l'Algérie a mené des réformes accélérées pour en sortir. Pouvez-vous nous détailler ce processus ?

Depuis octobre 2024, l'Algérie a pris des mesures strictes pour remédier aux failles signalées et renforcer son dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Elle disposait déjà d'un arsenal législatif en la matière et a procédé à sa modification et son renforcement en termes de contrôles et de sanctions. C'est le cas par exemple de la loi n° 25-10 du 24 juillet 2025 modifiant et complétant la loi n° 05-01 du 6 février 2005 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. C'est également le cas du décret exécutif n° 26-163 du 20 avril 2026 relatif au registre public des bénéficiaires effectifs des personnes morales et des constructions juridiques avec l'extension de son champ d'application aux sociétés, associations, ONG, wakfs, etc., ainsi que des obligations déclaratives strictes et

de centralisation des données via le CNRC. Plus encore, la Banque d'Algérie a publié, en 2025, son rapport d'évaluation sectorielle des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme du secteur bancaire et d'Algérie Poste, dans le cadre des missions de supervision exercées par la Commission bancaire. Le ministère des Finances a, en outre, procédé à un renforcement des contrôles et mesures de vigilance par rapport à des opérateurs tels que les notaires, experts comptables et commissaires aux comptes, afin de mieux cerner les procédures et les risques. D'autres mesures concrètes figurent dans les lois de finances 2025 et 2026, touchant aussi bien les entreprises que les citoyens (paiements scripturaux, déclaration des devises à la sortie du territoire, etc.). En somme, l'action des autorités a porté sur la supervision fondée sur les risques, l'adoption de procédures et manuels de supervision, l'application de sanctions proportionnées et dissuasives et, au total, un cadre juridique renoué.

Quels sont les enjeux et avantages de ce retrait de la liste grise pour l'économie nationale ?

L'enjeu principal pour

l'Algérie touche tout d'abord à son image et sa crédibilité financière, ce qui renforcera la confiance des investisseurs étrangers et des partenaires commerciaux. C'est également les opérateurs économiques qui devront bénéficier d'une meilleure fluidité dans leurs transactions avec des étrangers. Enfin, l'attractivité de l'économie nationale sera consolidée, du fait que souvent les investisseurs soient réticents à s'engager dans un pays sous surveillance renforcée.

Comment éviter de se retrouver à nouveau dans les mauvaises listes du Gafi ?

C'est à travers l'engagement de l'État sur le long terme dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. L'arsenal juridique mis en place, les contrôles et supervisions au niveau institutionnel sont les garants de la continuité du nouveau dispositif garantissant ainsi stabilité et transparence pour un meilleur fonctionnement des marchés.

Au-delà de ce quitus du Gafi, quel impact induit la consolidation de l'arsenal national anti-blanchiment en termes d'avancement du processus interne de réformes économiques et financières structurelles ?

La stabilité du système financier est renforcée et les banques locales gagnent en crédibilité, notamment à travers leur coopération internationale. La collaboration avec le Gafi et les relations régulières qu'entretient l'Algérie avec le FMI et la Banque mondiale sont, à ce titre, des leviers essentiels pour continuer à suivre les évolutions de l'économie nationale et d'en corriger les éventuels écarts. Les réformes économiques graduelles qui sont introduites répondent justement à la volonté d'arriver à une meilleure gouvernance financière, une inclusion large des agents économiques et des mécanismes adaptés au contexte national.

LE JOUR D'ALGERIE

POUR PROMOUVOIR LES SITES TOURISTIQUES : Lancement d'un concours national de photographie et de vidéo

La Direction du tourisme, de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Tiaret a lancé un concours national récompensant la meilleure photographie et la meilleure vidéo promotionnelle mettant en valeur les sites touristiques locaux, a indiqué, mercredi, le directeur du secteur, Touab Zaoui. Le responsable a précisé que cette initiative vise à faire connaître les potentialités touristiques de la wilaya et à encourager les familles, originaires de Tiaret ou d'autres régions du pays, à découvrir ses sites historiques, naturels et culturels. Le concours ambitionne également de promouvoir, à travers des supports modernes et innovants, les six circuits touristiques officiellement inscrits dans la wilaya. Selon les conditions fixées par les organisateurs, les participants sont invités soit à réaliser une vidéo promotionnelle d'une durée maximale d'une minute, soit à soumettre une photographie récente illustrant une famille composée d'au moins cinq personnes lors de la visite d'un site touristique local. Parmi les principaux sites concernés figurent la retraite d'Ibn Khaldoun à Freneda, les Djeddars, l'ancienne mosquée de Tiaret ainsi que le Centre d'élevage équin de Chouchaoua. M. Zaoui a fait savoir que les candidatures seront évaluées par un jury composé de spécialistes de la promotion touristique, de la photographie, de l'audiovisuel et des médias, ainsi que de représentants des Directions de la culture et des arts et du Tourisme, de l'artisanat et des métiers. Cinq lauréats seront retenus à l'issue du concours, dont les résultats seront annoncés lors d'une cérémonie prévue à l'occasion de la Journée nationale du tourisme, célébrée le 25 juin de chaque année. Les gagnants bénéficieront de séjours touristiques dans les wilayas de Jijel, Tipaza et Alger, ainsi que de séjours dans les stations thermales de Hammam Rabi et Hammam Bouhanifia.

L'EXPRESS

SAISON ESTIVALE :

Les bons réflexes pour une baignade en sécurité

La saison estivale invite à la baignade et à la détente, mais profiter pleinement de ces moments exige de respecter les règles essentielles de sécurité. La vigilance doit rester de mise en tout instant afin d'éviter tout risque de noyade ou d'incident. Une surveillance attentive des enfants, le respect des zones de baignade autorisées, la prise en compte des conditions météorologiques ainsi que l'adoption de comportements responsables constituent autant de réflexes indispensables pour garantir des baignades sûres et sereines. Quelques secondes suffisent pour qu'un moment de détente vire au drame. Chaque année, des centaines de personnes perdent la vie par noyade, souvent dans des circonstances qui auraient pu être évitées. Face à ce risque omniprésent durant la saison estivale, la prévention demeure l'arme la plus efficace pour profiter de la baignade en toute sécurité. Les spécialistes du sauvetage aquatique rappellent que la noyade est

souvent silencieuse et peut survenir en quelques secondes, même chez des personnes sachant nager. Selon les experts en sécurité aquatique, la première règle consiste à ne jamais laisser un enfant sans surveillance à proximité d'un point d'eau. Un adulte doit assurer une surveillance active et permanente, sans distraction liée au téléphone, à la lecture ou à toute autre activité », soulignent les maîtres-nageurs. Pour les jeunes enfants, il est recommandé de rester à portée de bras durant toute la baignade. La préparation est également essentielle avant toute activité aquatique. Les professionnels de santé conseillent d'éviter de se baigner après une consommation de repas trop copieux où en cas de fatigue importante. De même, entrer progressivement dans l'eau permet au corps de s'adapter à la température et réduit les risques d'hydrocution. Les sauveteurs rappellent également l'importance de respecter les zones de baignade surveillées et de

tenir compte des drapeaux de sécurité. Les experts insistent aussi sur l'apprentissage précoce de la natation. Savoir nager constitue un facteur de protection majeur, même si cela ne dispense jamais de la prudence. Le port d'équipements adaptés, tels que les brassards homologués ou les gilets de flottabilité pour certaines activités nautiques, peut renforcer la sécurité, notamment chez les enfants et les personnes peu à l'aise dans l'eau. Cependant, les spécialistes précisent que ces dispositifs ne remplacent en aucun cas la surveillance d'un adulte. En milieu naturel, les dangers sont parfois moins visibles. Courants, vagues, fonds irréguliers ou changements brusques de profondeur peuvent surprendre les baigneurs. Les secouristes recommandent de se renseigner sur les conditions météorologiques et l'état du plan d'eau avant toute baignade. Il est également préférable de ne jamais nager seul et de prévenir son entourage en cas d'activité aquatique prolongée.

Face à une personne en difficulté dans l'eau, les experts en sauvetage déconseillent aux témoins non formés de se jeter directement à l'eau, au risque de devenir eux-mêmes victimes. La priorité est d'appeler rapidement les secours, de lancer un objet flottant ou d'utiliser un moyen de secours disponible pour maintenir la victime à flot jusqu'à l'arrivée des professionnels.

La prévention des noyades repose avant tout sur l'anticipation, la vigilance et le respect des règles de sécurité. Comme le rappellent les spécialistes de la sécurité aquatique, quelques secondes d'inattention peuvent avoir des conséquences dramatiques, tandis que quelques réflexes peuvent sauver des vies. Adopter les bons comportements avant et pendant la baignade permet ainsi de profiter des plaisirs de l'eau en toute sérénité et de savourer pleinement les moments de détente qu'offre la saison estivale.

PALESTINE OCCUPÉE

42% de la population palestinienne réfugiée

42% de la population de l'État de Palestine réfugiés dans 58 camps officiels à Ghaza et en Cisjordanie occupée.

Le membre du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine et chef du Département des affaires des réfugiés, Ahmed Abu Holi, a indiqué, hier, que les réfugiés représentent 42% de la population de l'État de Palestine, alors que le nombre de réfugiés enregistrés auprès de l'Unrwa est d'environ 6,2 millions répartis dans 58 camps officiels. Abu Holi a ajouté, dans un communiqué de presse, cité par l'agence de presse Wafa, à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, que plus de 171.000 martyrs ont été enregistré depuis la Nakba en 1948, dont 74.176 depuis le 7 octobre 2023. Ces derniers sont répartis entre 72 996 martyrs dans la bande de Ghaza et 1.180 en Cisjordanie, avec 11.000 disparus sous les décombres. Par ailleurs, le nombre de Palestiniens dans le monde a atteint environ 15,5 millions de personnes, selon la même source.

LE PROBLÈME HUMANITAIRE LE PLUS PROFOND DE L'HISTOIRE MODERNE

Abu Holi a ajouté que « la question de l'asile palestinien représente le problème humanitaire et des droits humains le plus long et le plus profond de l'histoire moderne », notant que le peuple palestinien entre dans « une nouvelle année d'injustice systématique au milieu de la guerre de génocide en cours ». Le responsable palestinien a, par ailleurs, souligné que la situation actuelle est allée au-delà des catastrophes humanitaires traditionnelles, en particulier à la lumière du ciblage direct et systématique de la présence palestinienne ainsi que les infrastructures et structures sociales dans tous les camps de réfugiés et les zones de la diaspora. Le ministère des Affaires étrangères palestinien condamne la saisie par les forces d'occupation de terres appartenant au patriarcat grec orthodoxe de Jérusalem à Silwan. Le ministère des Affaires étrangères et des Expatriés a fermement condamné la saisie, le 15 juin 2026, par les autorités d'occupation israéliennes, de terres appartenant au Patriarcat grec orthodoxe de



Jérusalem, dans le quartier de Silwan, à Jérusalem-Est occupée. Le ministère a également condamné l'expulsion du représentant du Patriarcat, la confiscation de son matériel, l'arrachage d'arbres et la construction de murs et de portails autour de la propriété. Le ministère a déclaré que cette action constitue une violation flagrante du caractère sacré des biens de l'Église et une attaque directe contre le droit de propriété religieux et historique établi du peuple palestinien et son patrimoine religieux mondial dans la Ville sainte. Dans un communiqué, le ministère a affirmé que le terrain, officiellement enregistré au nom du Patriarcat et jouxtant un monastère historique abritant des sites religieux et archéologiques d'une grande valeur historique et culturelle, bénéficie d'une protection juridique établie en vertu du droit international, notamment des dispositions du droit international humanitaire. Ces dernières interdisent la confiscation ou la saisie de biens privés et religieux dans les territoires occupés et érigent en infraction toute atteinte à ces biens ou toute modification forcée de leur statut ou de leur nature. Le ministère a averti que cette attaque s'inscrit dans le cadre d'une politique systématique visant à contrôler les biens de l'Église et à modifier le caractère historique, religieux et démographique de Jérusalem occupée, notamment en ciblant la présence chrétienne authentique qui, à travers l'histoire, a fait partie intégrante de l'identité de la ville sainte et a constitué un témoignage fondamental de la présence palestinienne et de sa civilisation rayonnant sur les ter-

res palestiniennes. Le ministère a souligné que ces mesures illégales et unilatérales ne confèrent aucun droit légal à l'occupation et ne modifient en rien le statut juridique et historique de Jérusalem-Est en tant que territoire palestinien occupé. Il a affirmé que toutes les mesures d'annexion, de confiscation et de saisie sont nulles et non avenues au regard du droit international et n'ont aucun effet juridique. Le ministère a tenu les autorités d'occupation israéliennes pleinement responsables de cette agression et de ses répercussions, exigeant l'arrêt immédiat de toutes les mesures arbitraires prises contre les biens de l'Église, le rétablissement du statu quo et la garantie d'un accès libre et sans entrave aux terres chrétiennes et aux lieux saints. Il a également appelé la communauté internationale à assumer ses responsabilités juridiques et morales, à prendre des mesures immédiates pour mettre fin à ces violations, à assurer la protection internationale des lieux saints chrétiens et musulmans à Jérusalem-Est occupée, à renforcer la présence internationale sur le terrain à Jérusalem et à demander des comptes aux autorités d'occupation pour leurs violations systématiques et continues.

DES RÉFUGIÉS ENTASSÉS À GHAZA

Il a noté que les camps de réfugiés dans la bande de Ghaza et les camps du nord de la Cisjordanie sont confrontés à un chapitre destructeur et à une guerre du génocide sans précédent alors que « notre peuple dans la bande de Ghaza est victime de massacres et d'un siège complet

qui a conduit à des déplacements forcés répétés qui ont touché environ 1,9 million de Palestiniens, à un moment où les camps du nord de la Cisjordanie (Jénine, Tulkarem, Nour Shams et Balata) subissent depuis plus d'un an une agression militaire sioniste qui a entraîné la destruction complète des infrastructures, des réseaux d'eau et des habitations de ce territoire occupé et le déplacement et la migration de plus de 40.000 réfugiés, dans une tentative claire de l'entité sioniste de saper le symbolisme du camp en tant que témoin vivant de la vérité, a-t-il déploré. En ce qui concerne la carte des déplacements internes catastrophiques à Ghaza, Abu Holi a expliqué, dans ledit communiqué, qu'environ un million de personnes sont actuellement concentrées dans 862 points de déplacement dispersés et aléatoires. Le gouvernorat de Khan Younés accueille la plus grande masse avec environ 391.000 personnes déplacées dans 214 lieux. Cette région est suivie par Deir al-Balah dans le gouvernorat du centre avec environ 96.000 personnes déplacées dans 94 sites, puis Ghaza et le Nord avec 25.000 familles déplacées dans des installations temporaires et détruites. Toujours à Ghaza, le bloc recule à Rafah pour être limité à 500 familles déplacées dans les zones assiégées et isolées.

DES DÉFIS EXISTENTIELS

Abu Holi a ajouté que le cadre de vie dans les camps et sites de personnes déplacées est devenu une véritable zone dangereuse pour la vie en raison de la destruction délibérée par l'occupation de 90% des réseaux d'eau et d'assainissement, ce qui a

provoqué une propagation effrayante d'épidémies, des maladies de la peau et d'hépatites, parallèlement à la grave famine et aux attaques en cours qui ont contraint 90% des personnes déplacées à dépendre entièrement de l'aide réduite de l'Unrwa». Il a, enfin, mis en garde contre les défis existentiels actuels auxquels les réfugiés et l'agence de l'ONU sont confrontés ensemble, en raison du ciblage direct par l'entité sioniste de la légitimité juridique de l'Unrwa et des tentatives d'interdire complètement son travail, bombardant son siège officiel et les écoles qui hébergent les personnes déplacées, et la pression politique internationale pour assécher ses sources de financement et ce dans le but de mettre fin au mandat international qui lui a été accordé, conformément à la résolution 302 des Nations unies afin de résoudre la question des réfugiés.

COMMISSION DES PRISONNIERS : PRIVER 65 ÉTUDIANTS PRISONNIERS DE PASSER L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT EST UNE VIOLATION DE LEUR DROIT À L'ÉDUCATION

La Commission chargée des affaires des prisonniers et des ex-prisonniers a confirmé que le fait de priver 65 étudiants détenus de l'examen du baccalauréat «Tawjih» constitue une violation de leur droit à l'éducation. Dans un communiqué publié samedi, la Commission a appelé les institutions internationales et les organes compétents en matière de droits de l'Homme à assumer leurs responsabilités et à œuvrer pour protéger les droits des prisonniers et veiller à ce que les étudiants détenus soient en mesure d'achever leur scolarité d'une manière conforme aux principes internationaux droit humanitaire et droit international des droits de l'Homme.

TROIS PALESTINIENS BLESSÉS LORS D'UNE ATTAQUE DE COLONS SIONISTES À L'EST DE SALFIT

Trois citoyens ont été blessés hier, après que des colons les aient attaqués dans le village d'Iskaka, à l'est de Salfit. Des sources locales ont rapporté à Wafa qu'un groupe de colons a attaqué des citoyens : Bashar Lamy, Aisha Lamy et Fawzia Lamy, alors qu'ils cueillaient de la sauge sur les terres du village, et les ont battus, leur causant des blessures et des contusions, après quoi ils ont été emmenés à l'hôpital. Le gouvernorat de Salfit a récemment été témoin d'une escalade des attaques coloniales contre les citoyens et leurs biens. Selon la Commission de résistance au mur et aux colonies, l'armée d'occupation et les colons ont mené un total de 1 659 attaques au cours du mois de mai, l'armée d'occupation effectuant 1 108 attaques et les colons menant 551 attaques. La Commission a indiqué que les attaques variaient entre la violence physique directe, l'arrachage d'arbres, le brûlage de champs, l'interdiction faite aux agriculteurs d'accéder à leurs terres, la saisie de biens et la démolition de maisons et d'installations agricoles.

MALGRÉ LE Cessez-le-feu AU LIBAN

Des frappes israéliennes fait au moins 28 martyrs dans le Sud

Le bilan des attaques israéliennes menées samedi dans le sud du Liban est monté à au moins 28 morts, malgré le cessez-le-feu et l'accord entre les États-Unis et l'Iran, a rapporté l'Agence nationale d'information, média officiel libanais. L'armée israélienne a mené des frappes aériennes contre les villes de Nabatiyé, Tyr et Saïda, dans le sud du Liban, depuis les premières heures de la journée. Une frappe israélienne visant la localité de Qanairit, dans le district de Saïda, a fait sept morts et treize blessés, selon un bilan préliminaire. La

Direction de la défense civile libanaise a indiqué que 16 personnes avaient été tuées dans les attaques israéliennes à Nabatiyé. Plus tôt, une frappe israélienne sur la localité de Barich, dans le district de Tyr, a tué quatre membres d'une même famille, dont deux enfants, a ajouté l'agence. Une autre personne a été tuée dans la localité de Souhmour, dans l'est du Liban. La Direction de la défense civile a indiqué que ses équipes avaient évacué 47 personnes vers des zones sûres et transporté 12 blessés vers des hôpitaux. Selon les autorités libanaises, l'offensive militaire

israélienne au Liban a fait plus de 3 980 morts, plus de 12 000 blessés et déplacé plus d'un million d'habitants depuis le 2 mars. Ces dernières attaques sont intervenues après que la chaîne israélienne Channel 12 a cité vendredi un responsable non identifié confirmant des informations selon lesquelles un accord de cessez-le-feu avec le Hezbollah était entré en vigueur à 16h00, heure locale (13h00 GMT). Un haut responsable américain a également confirmé le cessez-le-feu dans une déclaration à Anadolu, tandis que le Hezbollah n'a pas encore réagi.

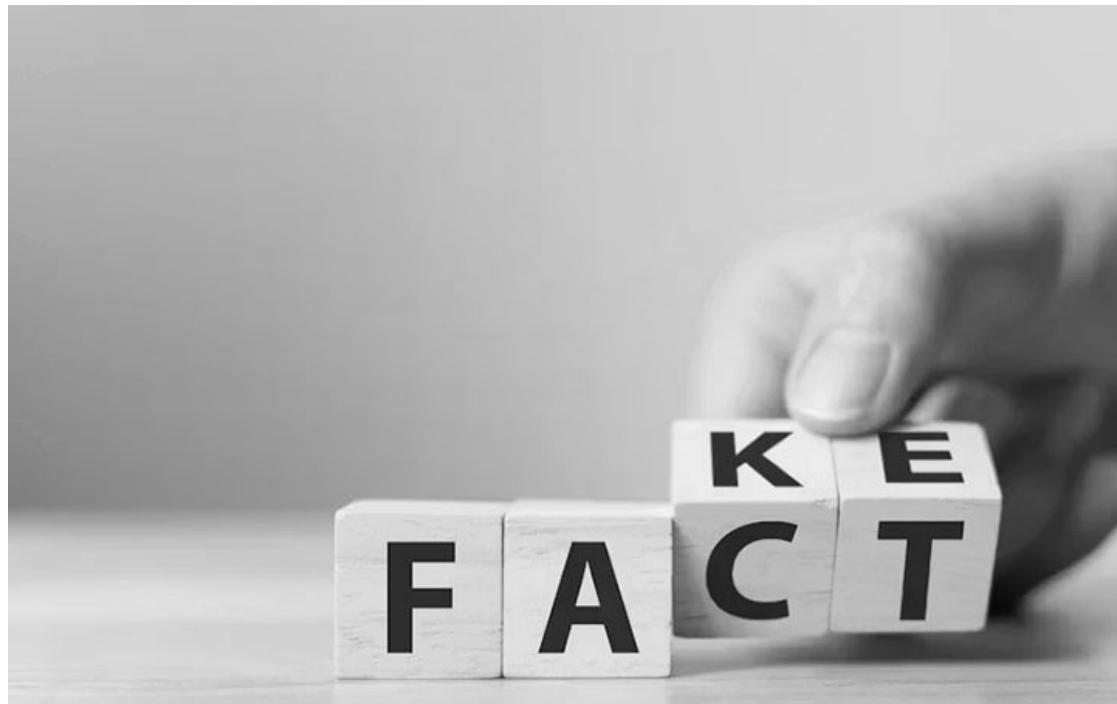
Est-ce que les fake news peuvent altérer nos souvenirs ?

En plus de nous tromper, les fausses informations pourraient altérer nos souvenirs. Ce sont du moins les résultats d'une étude menée par des chercheurs en psychologie. Explications.

QU'EST-CE QU'UNE FAKE NEWS ?

Vous l'avez sûrement déjà entendu, le terme « fake news » s'est largement développé, notamment depuis la campagne présidentielle américaine de 2016. Il a beaucoup été employé par le camp Trump dans le but de discréditer ses adversaires. On peut le traduire en français par «fausses informations».

Ce qui semble insuffisant car le terme « fake » dépeint l'idée d'un trucage, d'une tromperie qui induit en erreur. L'Académie française traduit ce mot par «contre-vérités », «mensonges»,



« ragots ».

Il existe en effet, dans les fake news, une volonté de tromper. Il n'y a pas d'idée de parodie. La fake news utilise la tromperie, le mensonge, même par omission, détourne certaines déclarations, une photo ou des chiffres.

Le but : séduire un auditoire, discréditer un adversaire etc... Malheureusement, ces fausses

informations sont de plus en plus courantes. Et, il est possible que les souvenirs de certaines personnes s'en trouvent déformés. Les chercheurs se sont penchés sur ce sujet, épineux.

FAKE NEWS ET SOUVENIRS : LA SCIENCE FAIT LE POINT

Des chercheurs de

l'Université Cornell ont découvert que les fausses informations en ligne peuvent tromper le lecteur, mais également modifier ses souvenirs d'un événement réel.

L'étude met en avant deux types d'informations liées à un événement : les centrales, qui concernent les éléments clés, et les périphériques qui englobent

les détails contextuels.

Leurs résultats ont montré que la mémoire est plus sujette à être influencée par la désinformation lorsque cela concerne les informations périphériques. Des facteurs comme le ton employé ou la cohérence logique d'un contenu ont ainsi un impact sur la perception de la vérité par les individus.

Pour en arriver à ces résultats, les scientifiques ont exposé les participants à des GIF illustrant des scènes de la vie quotidienne, suivi de tweets contenant des informations vraies ou fausses, centrales ou périphériques, en lien avec ce qu'ils avaient vu.

Les participants prenaient comme vraies les fausses informations périphériques présentes dans les tweets par rapport aux informations centrales. Cette tendance à croire aux fausses informations souligne le fait que notre perception des événements peut être manipulée par la désinformation.

Les informations erronées sur Internet peuvent ainsi considérablement altérer nos souvenirs. Une raison de plus de rester vigilant vis-à-vis de ce que l'on peut lire ou entendre sur les réseaux sociaux.

Connaissez-vous les 5 bienfaits de l'anis étoilé pour la santé ?

L'anis étoilé, également connu sous le nom de badiane de Chine, provient du fruit du badianier, un arbre que l'on trouve uniquement au sud-ouest de la Chine et au nord du Vietnam.

Lorsqu'elle est mûre, la badiane ressemble à une étoile. De plus, son odeur et son goût rappellent étrangement ceux de l'anis vert. Ces deux facteurs lui ont donc valu le surnom d'anis étoilé.

L'anis étoilé est particulièrement recommandé pour ses effets bénéfiques sur la digestion, mais pas seulement. Voici donc cinq avantages que procure la consommation de badiane.

LIMITE LES DOULEURS ET LES GÊNES LIÉES À LA DIGESTION

L'anis étoilé, ou badiane, est conseillé aux personnes souffrant de problèmes digestifs chroniques, entraînant des spasmes intestinaux, des coliques ou encore des gastros.

Consommé après un repas, il participe également à limiter la formation de gaz, les flatulences ainsi que les ballonnements. Notons que si les règles n'ont pas de lien avec la digestion, les spasmes qu'elles provoquent peuvent être atténués grâce à l'anis étoilé.

RÈGULE LE TRANSIT ET ATTÈNUE LES INTOXICATIONS

En plus de ses effets bénéfiques en cas de digestion lente et difficile, l'anis étoilé aide également à réguler le transit intestinal à la suite d'une intoxication alimentaire ou d'une indigestion ayant provoqué une diarrhée chez le patient.

Il est donc vivement conseillé de consommer une tisane à base d'anis étoilé dès que vous sentez l'intoxication alimentaire pointer le bout de son nez, en particulier si vous avez consommé des poissons ou des fruits de mer.

En revanche, elle n'aura aucun effet si l'intoxication se traduit par des vomisse-

ments.

ANTIBACTÉRIEN ET APAISE LES BLESSURES

Sous forme d'infusion ou de bain de bouche - trouvable dans le commerce - l'anis étoilé aide à soigner et accélère la cicatrisation de certaines plaies buccales, comme les coupures, les morsures ou encore les aphtes.

Antibactérien, il est également très utile en cas de légers maux de gorge. Associé avec du miel, il forme une barrière protectrice. Enfin, grâce à son odeur anisée, il est recommandé en cas de mauvaise haleine.

DÉBOUCHE LES VOIES RESPIRATOIRES

Outre son action sur le mal de gorge, l'anis étoilé, sous forme d'huile essentielle, est largement recommandé en cas d'enrouement ou d'inflammation passagère des voies respiratoires, de la gorge ou des cordes vocales, notamment grâce à ses vertus «expectorantes».

Pour cela, il suffit de réaliser une inhalation : faites bouillir de l'eau chaude, versez-y ensuite quelques gouttes d'HE d'anis étoilé, et respirez les vapeurs par la bouche.

UN REMÈDE NATUREL CONTRE LA FATIGUE

Réputé pour son action tonifiante et énergisante, l'anis étoilé est l'allié des coups de mou. Il est notamment conseillé de faire des cures à base d'anis étoilé en cas de fatigue généralisée et passagère liée au changement de saison ou à un changement de rythme.

Consommée régulièrement, et de préférence le matin, une tisane d'anis étoilé participerait à redonner un peu de vitalité au corps de manière naturelle.

Les bienfaits du vélo sur votre santé ?

Enfourcher sa bicyclette tous les matins pour aller au travail aurait de nombreux bienfaits pour notre santé, mais aussi pour l'environnement. On vous explique tout.

LES 5 BIENFAITS DU VÉLO AU QUOTIDIEN

Pour éviter les transports en commun bondés ou les bouchons sur l'autoroute, le vélo peut être une solution très intéressante. De plus en plus de personnes utilisent ainsi leur bicyclette pour se rendre au travail, mais aussi pour se promener en famille ou entre amis. Et tant mieux !

Faire du vélo régulièrement aurait de nombreux bénéfices sur notre santé, notamment :

Réduire le risque de maladies chroniques, notamment le diabète. Selon une étude danoise publiée en 2016, la pratique quotidienne du vélo réduirait de 20 % le risque de développer un diabète de type 2. La pratique du vélo pourrait prévenir certains cancers. L'OMS indique « la mortalité liée au cancer est inférieure de 30 % chez les personnes se rendant sur le lieu de travail ou à l'école à vélo ». Se maintenir en forme en améliorant son souffle, en favorisant un meilleur équilibre, en stimulant la circulation sanguine et en protégeant ses articulations.

Renforce les systèmes cardiovasculaire et immunitaire en stimulant le muscle cardiaque, en abaissant le rythme du cœur au repos ainsi que le risque de cholestérol et de pression artérielle ;

Enfin, le vélo est bon pour le moral ! Il permet de réduire le

stress, l'anxiété et les risques de dépression. De plus, prendre son vélo régulièrement augmente son temps d'exposition à la lumière naturelle. Bien dans son corps, bien dans sa tête !

Le vélo permet d'augmenter sa capacité de réflexion. En pratiquant, vous oxygénez le cerveau et augmentez vos capacités cognitives. En effet, une meilleure oxygénation favorise la concentration et permet de meilleures capacités de mémoire et de réflexion.

D'après l'OMS, faire du vélo pendant 20 minutes chaque jour réduirait le risque de mortalité d'au moins 10 %.

LE VÉLO POUR PRENDRE SOIN DE L'ENVIRONNEMENT

Utiliser le vélo pour ses petits déplacements permet aussi de prendre soin de l'environnement. En effet, cela permet de réduire considérablement la consommation d'énergies fossiles ainsi que la pollution atmosphérique. D'après l'OMS, « de nouvelles données montrent l'importance de la mobilité active dans l'atténuation du changement climatique. Par exemple, on peut opter pour un mode de déplacement actif au lieu de la voiture pour les trajets d'une distance maximale de 16 km, des trajets qui sont d'ailleurs à l'origine de 40 % des émissions de carbone des véhicules. Même si tous les déplacements en voiture ne peuvent être remplacés par le vélo et la marche, le potentiel de réduction des émissions est considérable ».



Selection du jour

TF1

20h10

Le nouveau stagiaire

Avec Anne Hathaway, Robert De Niro, Nat Wolff, Adam Devine, Rene Russo, Wallis Currie-Wood, Christine Evangelista, Anders Holm, Jojo Kushner, Andrew Rannells, Zack Pearlman, Jason Orley, Christina Scherer, Linda Lavin, Celia Weston

À la retraite et après le décès de sa femme, Ben Whittaker a tout tenté pour garder le goût de vivre ; il a fait le tour du monde, s'est mis au mandarin, au golf, au yoga, à la cuisine... se lève à l'aube. Mais rien n'y fait, un sentiment d'inutilité ne le quitte pas. Un jour, il décide de postuler à une offre de stage pour les seniors dans une boîte de shopping en ligne, à Brooklyn. Ben obtient le poste et il sera le stagiaire personnel de Jules Ostin, le P.-D.G propriétaire de ce site de mode à succès.



5
20h05

Qu'est-il arrivé à Rosemary Kennedy ?

Réalisateur : Patrick Jeudy

Dans les années 1930, Rosemary Kennedy rayonne sur les photos aux côtés de ses frères JFK ou Bobby, ne laissant rien deviner de ses souffrances, ni du léger retard mental dont elle souffre depuis la naissance. Mais en 1941, à 23 ans, elle disparaît subitement de la vie publique après avoir subi une lobotomie décidée par son père. Que lui est-il vraiment arrivé ? Pourquoi le patriarche de la dynastie la plus célèbre des États-Unis a-t-il condamné sa fille aînée à une vie de recluse, à l'écart du monde et de sa propre famille ?



france 2

20h10

Iris et les hommes



Avec Laure Calamy, Vincent Elbaz, Suzanne de Baecque, Sylvain Katan, Laurent Poitrenaux, Ismaël Sy Savané, Nicolas Godart, Alexandre Steiger, Zoé Richard, Daphné Crepieux, Myriem Akheddiou, Pascal Reneric, Sarah Touffic Othman-Schmitt, César de Gouvello Grach, Olivia Côte

Mère de deux filles, Iris, à la tête d'un cabinet dentaire florissant, s'épanouit dans son travail, mais s'ennuie ferme dans son couple. Elle se demande si le temps n'est pas venu de prendre un amant. La jeune femme s'inscrit sur une application de rencontres et, au fil de ses multiples rendez-vous, explore sa sexualité et redécouvre sa féminité.

france 3

20h10

Hudson & Rex

Avec John Reardon, Mayko Nguyen, Kevin Hanchard, Justin Kelly, Kelly-Ruth Mercier, Chantal Thuy, Kyle Mac, Ted Dykstra, David D'Lancy Wilson

Depuis plusieurs jours, Maddie Farrell est sans nouvelles de son petit ami. Quand elle se rend à son domicile, elle découvre son corps sans vie dans le salon. Le lieutenant Hudson et ses collègues sont chargés d'enquêter sur cette mort suspecte. Des traces de strangulation sur le cou de la victime permettent de confirmer la thèse du meurtre. Maddie explique que Luke venait d'être renvoyé de la salle de sport où il travaillait et qu'il l'avait très mal pris.



6 20h10

Belgique - Iran

À l'occasion de la 2e journée du groupe G de la Coupe du monde 2026, la Belgique et l'Iran s'affronteront au SoFi Stadium de Los Angeles dans une rencontre qui pourrait déjà s'avérer décisive pour la suite de la compétition. Après leur entrée en lice, les deux sélections chercheront à engranger des points précieux afin de se rapprocher

d'une qualification pour les seizièmes de finale. Dans une enceinte moderne et spectaculaire, l'ambiance s'annonce particulièrement festive pour ce duel entre deux nations aux ambitions différentes mais bien déterminées à réussir leur parcours mondial



W9
20h25

Avec Mark Harmon, Michael Weatherly, Michael Nouri, Arnold Vosloo, Pauley Perrette, David McCallum, Cote De Pablo, Sean Murray, Rocky Carroll, Saray Givaty, T.J. Ramini, Michael O'Neill, Catherine Dent, Oren Dayan, Stan Ivar

Une conférence réunissant tous les directeurs du NCIS est organisée. Parmi les invités, le père de l'agent Ziva David, directeur du Mossad, les services secrets israéliens, nécessite une protection rapprochée. Il est, en effet, la cible de terroristes qui sont entrés clandestinement et depuis peu sur le territoire américain

NCIS

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues
Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.reqie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

*Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.*

MADAGASCAR ET LA FRANCE signent un accord de financement d'un montant de 57 millions d'euros, destiné à trois projet.

ACCORD ÉTATS-UNIS-IRAN :

Washington face à ses responsabilités pour rouvrir Ormuz

Atteindre un accord final pour stopper les opérations militaires entre les États-Unis et l'Iran et rouvrir le détroit d'Ormuz ne relève pas de l'évidence. Le chemin est semé d'obstacles, et le premier d'entre eux s'appelle Israël, une entité qui pèsent lourdement sur les négociations. Netanyahu et son gouvernement vont tout faire pour faire échouer la trêve signée le 19 juin entre Donald Trump et le président iranien.

En poursuivant ses raids sur le sud du Liban, qui ont fait de nouvelles victimes civiles lors de la dernière frappe samedi, Israël confirme une stratégie claire : maintenir la pression pour prolonger son occupation et torpiller toute dynamique de désescalade. Cette attitude place Washington face à ses responsabilités. La balle est désormais dans le camp américain, contraint de prouver sa bonne foi s'il veut réellement mettre fin à la guerre.

Or c'est paradoxalement les États-Unis qui l'ont initiée, sous l'impulsion du gouvernement de Benjamin Netanyahu qui a poussé Donald Trump à la confrontation directe avec Téhéran. Aujourd'hui, le rapport de force a évolué. L'Iran semble en position de force plus que jamais, ce qui complique davantage la tâche des médiateurs. Entre sabotages israéliens et équilibres régionaux bouleversés, l'ouverture du détroit d'Ormuz reste suspendue à des choix politiques risqués.

TÉHÉRAN ENVOIE UNE DÉLÉGATION EN SUISSE POUR EXIGER AU AMÉRICAINS DE RESPECT LEURS ENGAGEMENTS

L'Iran dépêchera une délégation en Suisse afin de suivre et d'exiger la mise en œuvre des engagements pris par l'autre partie, a annoncé hier, le ministre iranien des Affaires étrangères, cité par l'agence de presse iranienne Fars. Le porte-parole du



ministère, Esmail Baghaei, a déclaré : « En Suisse, nous allons insister sur l'application des engagements de l'autre partie et déterminer comment elle entend honorer ses obligations. »

Il a averti que « si une partie des engagements de l'autre camp n'est pas mise en œuvre, l'ensemble de l'accord rencontrera des difficultés », ajoutant que Washington doit prendre les mesures nécessaires « dans les plus brefs délais, sous peine de mettre en péril l'accord ».

« Nous n'avons pas signé cet engagement pour qu'il reste lettre morte ; notre approche est celle du respect mutuel des engagements », a-t-il affirmé. Le responsable iranien a également prévenu que Téhéran prendrait « les mesures nécessaires » si « l'autre partie refuse de respecter ses engagements ».

L'IRAN ANNONCE LA FERMETURE DU DÉTROIT D'ORMUZ EN RAISON DE LA VIOLATION DE L'ACCORD PAR LES ÉTATS-UNIS

Le Quartier général central de Khatam al-Anbiya, l'unité des forces armées iraniennes chargée de la conduite de la guerre, a annoncé que le détroit

d'Ormuz serait fermé au trafic maritime en raison du manquement des États-Unis à leurs obligations découlant de l'accord et de la poursuite des attaques d'Israël contre le Liban. Une déclaration du Quartier général central de Khatam al-Anbiya diffusé par la télévision d'État iranienne précise que le détroit d'Ormuz sera fermé au trafic maritime en raison de la violation par les États-Unis de leur obligation de mettre en œuvre le protocole d'accord signé, des violations incessantes du cessez-le-feu par Israël qui poursuit ses attaques dans le sud du Liban, et de son refus de se retirer du territoire sud-libanais, selon la déclaration.

Soulignant qu'il s'agit d'une première étape en réponse au non-respect par les États-Unis de leurs engagements, le communiqué indique : « Si l'agression se poursuit, des mesures supplémentaires seront planifiées et prises pour forcer l'ennemi à se conformer à ses obligations. »

LES ÉTATS-UNIS ANNONCENT QUE DES DISCUSSIONS AVEC L'IRAN POURRAIENT SE TENIR « DÈS AUJOURD'HUI »

Le vice-président américain, JD Vance, a déclaré

hier, que des discussions de haut niveau entre les États-Unis et l'Iran pourraient se tenir dès ce dimanche.

« Nous organiserons les discussions lorsque les principaux responsables du gouvernement iranien, ainsi que ceux des gouvernements qatari et pakistanais, seront arrivés », a déclaré Vance sur Fox News, ajoutant que cela pourrait se produire « dès demain ».

Il a indiqué que ce type de processus est « toujours quelque peu évolutif », tout en confirmant que les émissaires américains Jared Kushner et Steve Witkoff sont déjà sur le terrain pour traiter les « aspects techniques » des négociations.

Par ailleurs, JD Vance s'est dit « très confiant » dans la capacité de Washington à maintenir le cessez-le-feu actuel, malgré d'éventuelles divergences concernant sa mise en œuvre stratégique.

L'ACCORD CONCLU ENTRE L'IRAN ET LES ÉTATS-UNIS

L'Iran et les États-Unis avaient annoncé le 14 juin, dans le cadre d'un processus de négociation mené sous la médiation du Pakistan, avoir conclu un accord en 14 points prévoyant l'arrêt des hostilités et la résolution des différends entre les parties par le dialogue.

Ce protocole, baptisé « Accord d'Islamabad », est entré en vigueur le 18 juin après avoir été signé par voie électronique par le président iranien Massoud Pezeshkian et le président américain Donald Trump.

L'accord comprend des dispositions telles que la fin de la guerre, y compris au Liban, l'ouverture du détroit d'Ormuz, et la levée du blocus naval imposé par les États-Unis à l'Iran.

À la suite de la signature de ce protocole d'accord, il est prévu que les parties entament très prochainement un processus de négociation de 60 jours portant sur des questions clés telles que le programme nucléaire iranien et la levée des sanctions, afin de parvenir à un accord final.

R.I

Post scriptum

Par : B. Khemis

À l'heure où les crises se multiplient et où les frontières se ferment, protéger les réfugiés n'est plus une option morale, mais un impératif juridique et humain. Le 20 juin, Journée mondiale des réfugiés, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples l'a rappelé avec force : face aux déplacements forcés qui touchent des millions d'Africains, l'inaction n'est plus tolérable.

Dans une déclaration publiée par sa Rapporteuse spéciale sur les réfugiés, Selma SASSI-SAFER, l'institution continentale dénonce une tendance inquiétante. Restrictions à l'asile, expulsions collectives, montée des discours xénophobes : autant de pratiques qui bafouent la dignité des personnes fuyant guerres, persécutions et catastrophes. Pourtant, la protection des réfugiés, demandeurs d'asile, personnes déplacées internes et migrants n'est pas un acte de charité laissé à la bonne volonté des États. C'est une "obligation juridique" claire, ancrée dans des textes fondateurs.

La Commission rappelle les engagements pris par les pays africains à travers la Convention de 1951 sur les réfugiés, son Protocole de 1967, la Convention de l'OUA de 1969 et la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Ces instruments posent un principe simple : toute personne qui fuit un danger a droit à une protection. Refuser l'asile ou renvoyer collectivement

des familles, c'est violer ce pacte. Renforcer cette protection aujourd'hui, c'est donc défendre l'idée même d'humanité partagée. C'est garantir qu'en Afrique, comme ailleurs, nul ne sera abandonné aux portes du désespoir. La Commission met en garde contre les conséquences des politiques d'externalisation de l'asile et des restrictions croissantes à l'accès aux procédures de protection, estimant que ces pratiques risquent d'affaiblir les principes de solidarité internationale et de partage des responsabilités au cœur du régime mondial de protection des réfugiés.

Elle exprime également sa préoccupation face à la persistance des détentions arbitraires, des expulsions collectives et des discours de haine visant les réfugiés et demandeurs d'asile, appelant les États à éviter toute stigmatisation et à respecter pleinement le principe de non-refoulement ainsi que le droit de solliciter l'asile.

L'institution continentale alerte en outre sur les effets conjugués des conflits armés persistants au Soudan, au Soudan du Sud, dans l'est de la République démocratique du Congo, au Sahel et dans la Corne de l'Afrique, ainsi que sur l'impact croissant du changement climatique et des catastrophes naturelles, qui continuent d'alimenter les déplacements forcés à grande échelle. Tout en saluant les efforts des États

africains qui accueillent des millions de réfugiés malgré des ressources limitées, la Commission appelle à renforcer les cadres juridiques nationaux, à consolider les systèmes d'asile et à garantir un accès effectif à la protection internationale.

Elle plaide également pour l'inclusion des réfugiés dans les systèmes socio-économiques nationaux, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'emploi et des services publics, estimant que cette approche constitue un levier de développement et de cohésion sociale.

Enfin, la Commission exhorte les États africains à accélérer la mise en œuvre de l'Agence humanitaire africaine et de la Position africaine commune sur l'efficacité humanitaire, estimant que le continent doit être en mesure d'apporter des « solutions africaines » aux défis humanitaires auxquels il est confronté.

La Journée mondiale des réfugiés est célébrée chaque 20 juin à l'initiative des Nations unies, afin de rendre hommage aux personnes contraintes de fuir leur pays en raison de conflits, de persécutions ou de violations des droits humains, et de sensibiliser l'opinion internationale à leur situation. Cette journée met en avant les droits, les besoins et les aspirations des réfugiés, tout en appelant à une mobilisation politique et financière en faveur de leur protec-

tion et de leur intégration. L'objectif est de permettre aux personnes déplacées non seulement de survivre, mais aussi de reconstruire leur vie et de s'épanouir dans leurs pays d'accueil.

Instaurée au niveau mondial en 2001, la Journée mondiale des réfugiés commémore le 50e anniversaire de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés. Elle fait suite à l'ancienne Journée africaine des réfugiés, avant d'être officialisée comme journée internationale par l'Assemblée générale des Nations unies en décembre 2000. Le thème choisi cette année par le HCR, l'Agence des Nations unies pour les réfugiés, est « Jusqu'à ce que tout le monde soit protégé ».

À travers le monde, cette date donne lieu à de nombreuses manifestations et initiatives associant réfugiés, autorités publiques, organisations humanitaires, communautés d'accueil, entreprises, personnalités et établissements scolaires. Ces événements visent à renforcer la solidarité et à soutenir les personnes déplacées.

Au-delà de la commémoration, cette journée constitue un moment clé de sensibilisation internationale sur la question des déplacements forcés et sur la nécessité de renforcer les mécanismes de protection et d'inclusion des réfugiés.

B.KH

Protéger les réfugiés dans le monde : Une obligation, pas une option